



**CROÎTRE
SUR DES
BASES
SOLIDES**





PROFIL CORPORATIF

Forage Orbit Garant inc. (TSX : OGD), dont le siège social est à Val-d'Or au Québec, est l'une des plus grandes entreprises de forage du Canada, offrant des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'échelle internationale au moyen de ses 180 foreuses et plus de 900 employés. L'entreprise fournit des services de forage aux entreprises minières débutantes majeures, intermédiaires et bien financées lors de chaque étape d'exploration, de développement et de production minière. Soudure Royale, la filiale manufacturière de Forage Orbit Garant, fabrique des foreuses sur mesure, procurant à l'entreprise un approvisionnement garanti en matériel innovateur et de haute qualité de façon à répondre à un large éventail d'exigences spécialisées et conventionnelles en matière de forage.



TABLE DES MATIÈRES

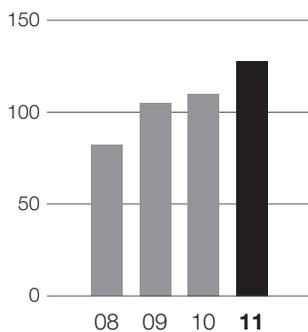
1	POINTS SAILLANTS FINANCIERS	33	RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
2	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	34	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
3	MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	38	NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
5	REVUE D'OPÉRATIONS	51	ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS
8	RAPPORT DE GESTION	52	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES
32	RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS		

Points saillants financiers

Exercice terminé le 30 juin * (en millions de dollars)	Exercice 2011	Exercice 2010
Revenus*	127,7	110,0
Bénéfices bruts*	35,3	33,6
Marge brute (en %)	27,6	30,6
BAIIA*	26,5	27,9
Bénéfice net*	12,1	12,6
Bénéfice net par action ordinaire – Non diluée	0,37	0,38
– Diluée	0,36	0,38

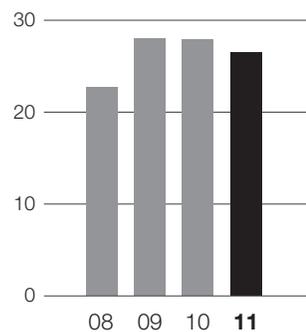
Revenus

(en millions de \$ canadiens)



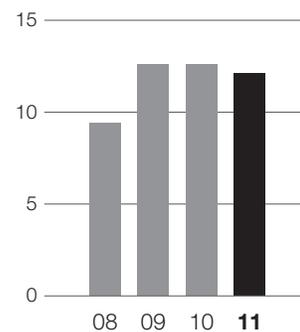
BAIIA

(en millions de \$ canadiens)



Bénéfice net

(en millions de \$ canadiens)



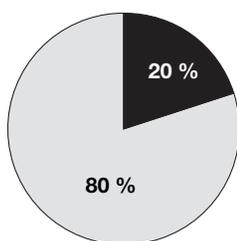
(exercices terminés le 30 juin)

Faits saillants de l'exploitation pour 2011

- Nombre record de mètres forés avec 1,4 millions de mètres
- Acquisition d'Advantage Control Technologies et Morris Drilling Inc menée à terme
- Consolidation du siège social et de l'exploitation de Val-d'Or dans un nouvel établissement
- Établissement de nouveaux bureaux à Sudbury, en Ontario.
- Forte participation au programme de formation des foreurs d'Orbit Garant
- Renouvellement de contrats importants avec les Mines Agnico-Eagle, Goldcorp., Newmont Mining, Osisko Mining et Xstrata

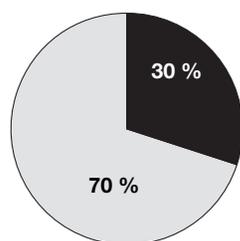
Répartition de l'exploitation (au 30 juin, 2011)

Produits



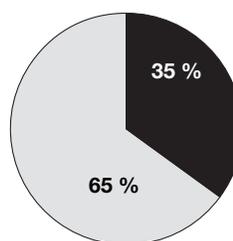
■ Métaux de base
■ Or

Clients



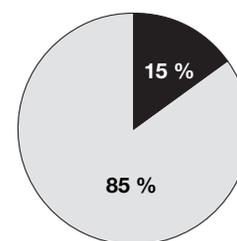
■ Mineurs
■ Majeurs et intermédiaires

Forage



■ Souterrain
■ Surface

Régions



■ International
■ Canada

Message du président du conseil d'administration

Guthrie J. Stewart

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Chers actionnaires,

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de l'exercice 2011 d'Orbit Garant. Au cours de cette année, nous avons observé un renforcement important de la demande du marché pour les services de forage, alors que les clients ont continué à augmenter leurs dépenses en programmes d'exploration et de développement de forage, suite à la baisse du marché en 2009. Ces conditions solides du marché ont entraîné une amélioration des tarifs, des taux d'utilisation de forage élevés et des revenus records pour Orbit Garant.

En plus de ces fondamentaux positifs du secteur et de notre forte croissance des revenus, un certain nombre de développements importants ont eu lieu dans notre entreprise. Eric Alexandre, ancien président et chef de l'exploitation, a été nommé président-directeur général, succédant au cofondateur de notre entreprise, Pierre Alexandre, qui a assumé le poste de vice-président du conseil. Sous la direction d'Eric, nous avons continué à faire des progrès marqués en développant notre stratégie de croissance. Orbit Galant a réalisé deux transactions stratégiques en acquérant Advantage Control Technologies et Morris Drilling Inc. Ces acquisitions ont renforcé nos atouts avec l'ajout d'une nouvelle capacité, d'une technologie de forage, de clients et d'employés hautement qualifiés dans l'exploitation et la gestion. Et par le biais de ces acquisitions, nous avons établi un nouveau pôle régional à Sudbury, en Ontario, offrant un accès plus important à une clientèle dans le nord de l'Ontario, l'une des régions minières les plus prolifiques du pays.

Nous avons établi un palmarès solide de performances financières et d'exploitation depuis l'ouverture de la société en 2008. Notre mise en place des initiatives stratégiques a renforcé d'autant plus notre position en vue d'accéder à un capital de croissance. Juste avant la fin de l'exercice, Orbit Garant a obtenu une nouvelle facilité de crédit renouvelable sur quatre ans de 40 millions de dollars avec la Banque nationale financière pour financer le fonds de roulement de la société et fournir une plus grande flexibilité à notre programme d'acquisition à long terme.

Les atouts principaux d'Orbit Garant sont ancrés dans :

- notre personnel et notre direction hautement qualifiés et expérimentés,
- nos relations de longue durée avec les clients,
- nos activités de fabrications et de forage verticalement intégrées,
- notre modèle de fonctionnement rentable,
- nos capacités spécialisées de forage, et
- l'importance que nous donnons à la formation, à la santé et à la sécurité des employés.

Ces valeurs et ces atouts ont été établis et continuellement développés sous la direction exceptionnelle de Pierre Alexandre. Nous sommes impatients de profiter de ses contributions stratégiques en tant que vice-président du conseil.

Cette année, Eric Alexandre et son équipe de cadres supérieurs ont fait un travail exceptionnel en renforçant ces atouts par le biais de l'établissement d'un nouveau siège social et d'un centre d'exploitation à Val-d'Or, et en développant de façon significative nos ressources humaines et notre capacité à répondre à la demande grandissante. Dans la prochaine lettre d'Eric adressée aux actionnaires, il développera en détails nos réussites au cours de l'année écoulée et notre stratégie de croissance à venir ainsi que la création de valeur à long terme.

Pour conclure, je souhaite remercier mes collègues administrateurs indépendants, Patrick Godin, William Gula, Jean-Yves Laliberté et Edmund Stuart, pour leur dévouement et leur participation au succès d'Orbit Garant. Nous débutons l'exercice 2012 en bonne position pour une croissance continue, et l'objectif de votre conseil de direction est toujours de s'assurer qu'Orbit Garant réalise son potentiel. Merci pour votre soutien.



Guthrie J. Stewart

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Message du président et chef de la direction

Eric Alexandre

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



À nos actionnaires,

L'exercice 2011 a été une année riche en événements pour Forage Orbit Garant. Nous avons établi de nouveaux jalons en matière de mètres forés et de taux d'utilisation d'appareil de forage et nous avons publié un revenu record de 127,7 millions de dollars. Nous avons continué à établir nos atouts principaux :

- en réalisant deux acquisitions stratégiques;
- en initiant notre stratégie d'exploitation de « rayon » dans nos nouveaux bureaux à Sudbury;
- en consolidant nos exploitations à Val-d'Or; et
- en débutant l'intégration d'une nouvelle technologie innovante dans nos opérations de fabrication de matériel de forage.

De plus, appuyés par la bonne conjoncture du marché, nous avons conçu 25 nouveaux appareils de forage au cours de l'exercice 2011, passant à un parc de 180 appareils de forage, et nous avons augmenté notre main-d'œuvre de plus de 900 employés à la fin de l'année.

Nous avons continué à renforcer nos relations avec les clients clés au cours de l'exercice 2011 en signant de nouveaux contrats ou en renouvelant des contrats existants avec : Newmont Mining, Osisko Mining, les Mines Agnico-Eagle, Goldcorp et Xstrata. En dehors de nos marchés principaux du Québec et de l'Ontario, nous observons une croissance importante de nos activités au Nunavut et à l'étranger. Pendant cette période d'expansion, je suis fier d'annoncer qu'Orbit Garant a maintenu un excellent dossier de santé et de sécurité.

À la fin de l'année, environ 70 % de nos revenus étaient générés par des contrats avec des sociétés minières anciennes et intermédiaires, plus de 85 % de nos revenus étaient générés au Canada, et environ 80 % de nos revenus provenaient de projets liés à l'or. Ces chiffres soulignent la concentration de nos efforts sur l'exposition favorable aux matières premières et sur les projets situés dans des territoires politiquement stables, dirigés par des sociétés bien financées.

Renforcement de notre plateforme pour la croissance

La consolidation de nos activités à Val-d'Or dans un nouvel établissement est un développement clé. Ce nouvel établissement permettra d'augmenter notre capacité et d'améliorer notre efficacité opérationnelle. Il fournit également un meilleur milieu de travail. L'expansion de notre capacité à Val-d'Or nous permet également de nous positionner pour des possibilités d'exploitation futures qui découleront du « Plan Nord » du Québec, un programme ambitieux qui se concentrera sur le développement de l'infrastructure, de l'exploitation minière, de l'énergie et du tourisme dans le nord du Québec par le biais d'un ensemble de projets complets qui, selon le gouvernement, recevra 80 milliards de dollars d'investissement public et privé au cours des 25 prochaines années.

Même si nous sommes fiers de nos revenus records et des progrès importants que nous avons faits en développant nos activités pour une croissance future, nos marges brutes ont diminué en passant à 27,6 % par rapport à 30,6 % au cours de l'exercice 2010, car nous avons subi une augmentation des dépenses associée à la croissance, y compris des coûts de lancement pour de nouveaux projets et l'ajout de nouveaux foreurs, qui ont eu un impact sur notre productivité à court-terme. Nous avons commencé à retrouver nos marges au cours du quatrième trimestre, en passant à 29,2 %, et nous nous attendons à ce que les marges de la première moitié de l'exercice 2012 restent conformes à ce niveau, et qu'elles s'améliorent au cours de la seconde moitié, alors que nos nouvelles équipes augmenteront la productivité et que de nouveaux contrats reflèteront les tarifs plus élevés. Les bénéfices nets pour l'exercice 2011 sont d'un montant total de 12,1 millions de dollars ou 0,36 \$ par action entièrement diluée, par rapport à des bénéfices nets de 12,6 millions de dollars ou 0,38 \$ par action entièrement diluée au cours de l'exercice 2010.

Notre capacité à améliorer les marges à l'avenir dépendra en partie de notre réussite à gérer la productivité, y compris les pénuries possibles de main-d'œuvre. À cet égard, notre programme de formation des foreurs reste essentiel à notre succès. Nous soutenons également un programme de formation innovant de forage au diamant au Nunavut Arctic College, offrant aux résidents du Nord la possibilité de devenir des foreurs certifiés et de participer aux industries florissantes de mise en valeur des ressources du Nunavut.

Président et chef de la direction (suite)

Les améliorations technologiques et notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions participeront également à la rentabilité à venir. Notre acquisition d'Advantage Control Technologies nous apporte une surveillance informatique innovante et une technologie de systèmes de contrôle qui réduit à la fois les coûts de main-d'œuvre et de biens consommables du forage minéral, augmente la productivité et améliore la santé et la sécurité. Nous nous attendons à fabriquer 18 nouveaux appareils de forage au cours de l'exercice 2012, dont 10 d'entre eux comprendront notre nouvelle technologie.

D'un point de vue historique, un avantage clé pour nous est notre proximité avec les clients au Québec. L'emplacement de notre siège social à Val-d'Or, au cœur de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi reconnue dans le monde entier, nous a offert des avantages significatifs à l'égard des frais, car nous nous trouvons dans un rayon proche d'environ 80 % de nos revenus. Cette proximité de notre clientèle a contribué considérablement à notre capacité à minimiser les coûts et à fournir un service exceptionnel à nos clients.

Nous reproduisons désormais notre modèle de « rayon » de proximité à Sudbury, qui présente des occasions importantes de renforcer d'autant plus notre position dans la ceinture prolifique de roches vertes de l'Abitibi, qui s'étend sur les deux provinces. Richard Ross et Bert Stahl, les anciens propriétaires d'Advantage Control Technologies, ont assumé des postes de direction dans nos nouveaux bureaux en Ontario. Richard est notre nouveau directeur de succursale et Bert est notre nouveau chef de la recherche et du développement. Les activités et le personnel de Morris Drilling ont également été intégrés avec succès à notre nouveau « pôle » en Ontario.

Depuis nos pôles principaux, nous avons également fourni des services exceptionnels et rentables aux districts miniers qui élargissent leurs horizons, en optimisant nos rendements d'échelle croissants établis, notre expertise spécialisée dans le forage et nos activités de fabrication. Nous soutenons actuellement nos activités croissantes de projet au Nunavut depuis Val-d'Or, ainsi que plusieurs projets internationaux. Nous établissons souvent notre présence dans des endroits plus éloignés en nous développant là où nos clients clés se développent.

Cap sur l'avenir

Nous évaluons actuellement les possibilités d'établissement d'un « pôle » principal supplémentaire pour Orbit Garant dans un autre district minier du Canada ou à l'étranger. Cela pourrait impliquer des acquisitions supplémentaires. Dans le cadre de nos critères d'acquisition, nous nous assurerons que toutes les transactions appuient notre stratégie de croissance à long terme et améliore la valeur pour tous nos actionnaires.

Même s'il reste des incertitudes au niveau de la situation économique mondiale et de l'état des marchés financiers au moment de ce rapport, le prix des matières premières reste solide et l'or a atteint des sommets sans précédent aussi récemment qu'en septembre 2011. Nous pensons qu'à court et à long terme, les perspectives de l'industrie minière demeurent positives, particulièrement au Canada.

Avec un bilan solide, la position dominante du marché au Québec et une présence de plus en plus importante en Ontario et d'autres marchés clés, nous pensons qu'Orbit Garant est en très bonne position pour une croissance continue en 2012 et dans les années ultérieures. Nous nous engageons à nous développer en nous basant sur nos atouts pour créer une valeur à long terme pour nos actionnaires. Pour conclure, je souhaite remercier nos employés pour leur dévouement, leur travail d'équipe et leur engagement. Je suis fier de leur participation. Merci pour votre soutien continu.



Eric Alexandre

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

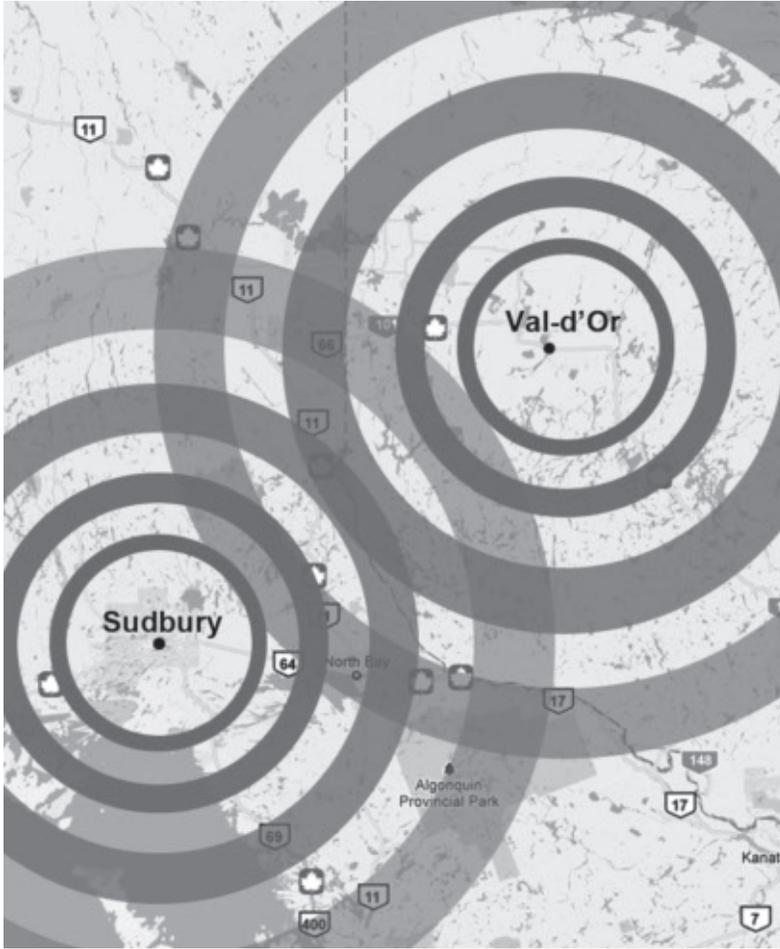
« RENFORCER NOS ATOUTS »

Nouvel établissement à Val-d'Or

En juin 2011, nous avons terminé la consolidation de nos trois bureaux à Val-d'Or, au Québec, en emménageant dans un nouvel établissement de 75 000 pieds carrés. Ce nouvel établissement nous procure une augmentation considérable de notre capacité et représente un jalon important de notre croissance continue à titre d'entreprise. En rassemblant toutes nos activités de Val-d'Or dans un même établissement, nous pouvons améliorer notre capacité à exercer un contrôle accru sur nos activités, continuer à accroître notre efficacité opérationnelle, augmenter notre capacité de production et fournir un meilleur milieu de travail à nos employés. En plus d'un espace accru pour l'administration, les services d'entretien et les stocks, notre filiale de fabrication, Soudure Royale, disposera d'une chaîne de production plus importante qui lui permettra d'améliorer les délais d'approvisionnement de la fabrication et de réduire les coûts de l'équipement et de la fabrication. Ces économies de coûts nous permettront de maintenir notre tarification concurrentielle, ce qui nous aide à conserver nos clients existants, à gagner de nouveaux contrats aux dépens de nos concurrents et à ajouter de nouveaux clients, qui contribuent tous à notre croissance à long terme.



Nouveau bureau de Sudbury

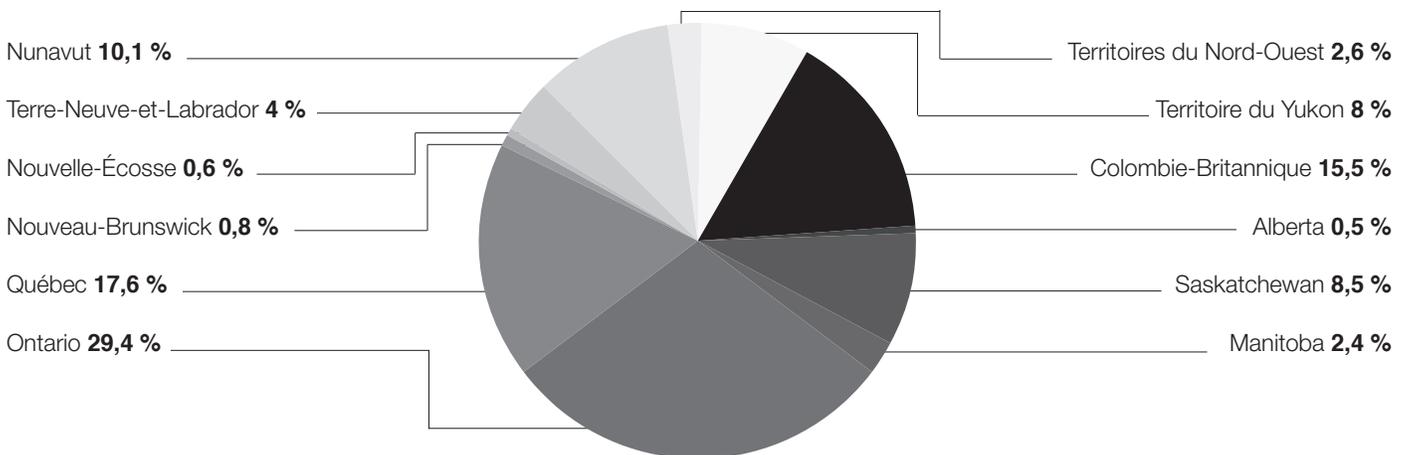


Le Canada est le chef de file mondial des dépenses d'exploration minière. L'Ontario et le Québec sont les deux provinces les plus actives en termes de dépenses d'exploration minière. Avec l'ouverture de nos nouveaux bureaux à Sudbury, en Ontario, nous sommes désormais en bonne position pour exploiter les perspectives du marché dans les deux provinces.

À Sudbury, nous reproduisons notre modèle d'affaires à succès de « rayon » de Val-d'Or, au Québec, où, de façon historique, nous sommes à proximité de la plupart de nos clients, ce qui nous a permis de fournir des services dans de meilleurs délais et d'atteindre un certain nombre d'efficacités clés des exploitations, y compris l'optimisation de notre utilisation de forage et de l'affectation du personnel.

Notre stratégie de rayon nous a permis de devenir le principal fournisseur de services de forage dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi au Québec. Nous nous concentrons désormais sur l'obtention de ce même statut dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario.

Diagramme circulaire : budgets d'exploration provinciaux canadiens*



*Source : Ressources naturelles Canada; Relevé annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur de gisements et d'aménagement de complexes miniers, laquelle est menée en collaboration avec les autorités fédérales, provinciales et territoriales; intentions de dépenser, février, 2011.

Innovation, formation et sécurité

Notre engagement envers *l'innovation, la formation et la sécurité* est un avantage concurrentiel clé pour nous, et il joue un rôle important dans la construction de nos relations avec la clientèle.



Innovation

Notre acquisition d'Advantage Control Technologies nous offre un accès aux technologies spécialisées comprenant la surveillance informatique et les fonctions de contrôle qui peuvent réduire à la fois les coûts de main-d'œuvre et de biens consommables du forage minéral, augmenter la productivité et améliorer la santé et la sécurité. Les résultats d'essais anticipés ont indiqué qu'un foreur expérimenté utilisant cette nouvelle technologie peut augmenter la productivité de façon significative et que les foreurs moins expérimentés peuvent améliorer plus rapidement leurs taux de productivité, par rapport aux appareils de forage conventionnels. Nous nous attendons à construire 10 appareils de forage comprenant cette nouvelle technologie de contrôle au cours de l'exercice 2012. Cette acquisition correspond directement à notre stratégie de croissance, car elle nous permet d'améliorer notre technologie et notre productivité, tout en renforçant notre structure d'affaires intégrée verticalement et peu coûteuse.

Formation

Dans le secteur du forage minier, l'efficacité opérationnelle est en corrélation directe avec la qualité de la main-d'œuvre et la productivité des foreurs de l'entreprise. Le programme de formation des « foreurs et des assistants-foreurs » d'Orbit Garant est devenu une clé de notre succès. Nous créons ce programme de formation complet et personnalisé pour les foreurs, les assistants-foreurs et les contremaîtres pour répondre à la demande de plus en plus importante de nos services. Notre programme de formation comprend 900 heures de pratique et de théorie et environ 700 heures de formation sur place. Les techniques de gestion et d'expertise sont enseignées afin d'assurer la cohérence, le contrôle de la qualité, le rendement et les préoccupations concernant la sécurité. Nous offrons également des programmes de formation continue.

Sécurité

La sécurité du lieu de travail est l'une des priorités d'Orbit Garant. Nous cherchons toujours des façons d'améliorer les mesures de prévention par le biais de nos programmes de formation. Le service de santé et de sécurité professionnelles de la société dispose de toutes les ressources dont il a besoin pour diffuser de façon efficace des renseignements essentiels sur la sécurité et pour surveiller et améliorer la conformité avec les politiques dans l'ensemble de la société. Notre engagement est reconnu dans le secteur, car Orbit a été honorée par la Mines and Aggregates Safety and Health Association (MASHA) pour son rendement en tête du secteur à l'égard de la prévention des accidents professionnels dans le secteur minier en 2008 et en 2010.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement de Forage Orbit Garant Inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités au 30 juin 2011, par comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion contenus dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2010.

Les états financiers consolidés audités de la Société pour 2011 ont été préparés conformément aux conventions et aux méthodes comptables retenues pour la préparation des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2010. Les états financiers consolidés sont à tous points de vue conformes aux exigences des principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») relativement aux états financiers annuels, exception faite de certaines informations présentées dans les notes. Sauf indication contraire, tous les montants mentionnés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant Inc., soit de Forage Orbit Garant Inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 21 septembre 2011. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisaient par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant fournit des services de forage au secteur minier, au Canada et à l'étranger. Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, la Société gère un parc de 180 appareils de forage. La Société a des infrastructures rentables et elle est intégrée verticalement à sa filiale Soudure Royale, un fabricant d'appareils de forage pour la Société et pour des tiers, ce qui procure un avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage. La Société concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas, selon la direction, qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2011, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de 1085820 Ontario Limited (exerçant ses activités sous le nom « Advantage Control Technologies »), situé à Sudbury, en Ontario, et qui se spécialise dans le développement de nouvelles technologies en forage minier au Canada. La Société a aussi acquis la totalité des actions en circulation de Morris Drilling Inc., une société de forage au diamant de surface, également situé à Sudbury, en Ontario.

La dénomination sociale de 1085820 Ontario Limited a changé le 8 février 2011, et la société se nomme désormais Orbit Garant Ontario Inc. (Orbit Garant Ontario). Auparavant, les activités de Morris Drilling Inc. ont été regroupées avec celles de 1085820 Ontario Limited.

La Société dispose de trois secteurs d'exploitation : le forage au Canada (y compris le forage en surface et le forage souterrain), le forage à l'étranger et la fabrication au Canada. Les résultats d'exploitation d'Orbit Garant Ontario sont inclus dans les produits des activités de fabrication et de forage de surface au Canada pour l'exercice 2011.

Le 1^{er} février 2011, la Société s'est départie de son investissement de 40 % dans la société 6483976 Canada Inc. (Usinage X-SPEC).

Les services de forage spécialisés, qui génèrent une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnels, représentent environ 60 % des produits totaux de la Société.

Les services de forage en surface et souterrains que fournit la Société représentent respectivement environ 63 % et 35 % des produits de la Société. La division manufacturière représente la tranche restante de 2 % des produits.

Environ 80 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 20 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.

Orbit Garant exerce ses activités dans des pays stables, environ 85 % de ses produits étant générés au Canada. La Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique et en Guyane. Approximativement 98 % des produits sont en dollars canadiens, ce qui assure une plus grande stabilité de ses activités.

Environ 70 % des clients de la Société sont de grandes et de moyennes sociétés minières avec lesquelles la Société a conclu des contrats d'une durée de un à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage au Canada et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique la stratégie d'entreprise suivante :

- Servir principalement de grandes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables.
- Fournir des services de forage traditionnels et spécialisés.
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients.
- Maintenir nos engagements en matière de recherche et développement et de nouvelles technologies dans le domaine du forage.
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de s'assurer de disposer d'employés qualifiés.
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement.
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients.
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels.
- Développer d'autres sites d'exploitation dans des régions stratégiques, tel qu'Orbit Garant Ontario à Sudbury, en Ontario.

APERÇU DU SECTEUR

La demande de services dans le secteur du forage minier est tributaire des conditions des marchés mondiaux de l'or et des métaux de base. La vigueur de la demande dépend du prix de l'or et des métaux de base et de la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration, les programmes de développement ou les activités minières courantes. Bien qu'une certaine incertitude plane toujours quant à la conjoncture économique mondiale et à l'état actuel des marchés financiers, les prix record de l'or et les hausses continues du prix des métaux de base ont créé une demande forte et stable pour les services de forage.

Les budgets mondiaux d'exploration et de développement en forage minier continuent de se redresser par rapport au fléchissement du marché en 2009. Selon les estimations provisoires de Metals Economics Group (MEG), une importante source indépendante d'information et d'analyse sur l'industrie minière mondiale, les budgets mondiaux d'exploration en minerais non ferreux excéderont 17 G\$ US en 2011 pour les dépenses relatives aux métaux précieux, aux métaux de base, aux diamants, à l'uranium ainsi qu'aux métaux industriels. Cela représenterait une hausse approximative de 50 % par rapport au total en 2010 et, selon le MEG, constituerait un nouveau record historique. De plus, Ressources naturelles Canada (RNCan) estime qu'en 2011, les budgets d'exploration au Canada égaleront presque les niveaux record de 2008. Ces estimations vont dans le sens des prévisions de la Société pour une forte demande en services de forage à court et à moyen termes. À plus long terme, l'augmentation de la demande mondiale, particulièrement dans les économies émergentes des pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), combinée à la rareté de nouvelles découvertes importantes, nécessitera l'exploration de nouveaux gisements ou l'expansion des activités de forage dans les gisements existants, ce qui se traduira par une hausse de la demande pour les services de forage.

Or

En raison des incertitudes actuelles concernant la conjoncture économique et les marchés financiers à l'échelle mondiale, lesquelles s'expliquent principalement par les problèmes liés à la dette souveraine en Europe, la récente révision à la baisse de la cote de crédit des États-Unis par Standard & Poor's et les inquiétudes à l'égard de la faiblesse de l'économie mondiale, l'or se distingue encore comme valeur refuge privilégiée par les investisseurs. Ces facteurs ont donné lieu à une demande solide et à un prix record pour l'or, soit plus de 1 900 \$ l'once au début septembre 2011, ce qui s'est traduit par d'importantes rentrées de fonds pour les producteurs d'or et un accès facile au capital pour les sociétés ayant propriétés avec un haut potentiel pour l'exploration ou le développement.

RAPPORT DE GESTION (suite)

Malgré la hausse des prix de l'or, la croissance de l'offre minière a été faible, et la production a même baissé entre 2005 et 2008. Toutefois, la production minière a augmenté significativement en 2009 et en 2010, car plus de projets sont devenus rentables. La production d'or est revenue à son sommet de 2001. Bon nombre de producteurs d'or comptent mettre à contribution leurs réserves de trésorerie pour rechercher de nouveaux projets ou agrandir des gisements existants en vue de remplacer ou de reconstituer les réserves de production. Le MEG rapporte que, depuis 1997, le remplacement des réserves d'or au moyen de l'exploration n'a pas été suffisant pour répondre à la demande future. Puisque les sociétés aurifères se concentrent sur l'exploration et l'agrandissement des gisements miniers, la demande pour les services de forage devrait rester forte.

Métaux de base

L'incertitude économique mondiale a causé la volatilité récente des métaux de base. Cependant, les prix des métaux industriels primaires, soit l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc, sont toujours bien au-dessus des creux de cinq ans enregistrés à la fin de 2008 et au début de 2009, et bien au-dessus des coûts de production moyens. En fait, les prix du cuivre, souvent considérés comme indicateur de tendances économiques mondiales, se sont établis en moyenne à 4,20 \$ US la livre en août 2011, se rapprochant du prix au comptant le plus élevé jamais enregistré pour le cuivre, lequel a atteint 4,60 \$ US en février 2011. Les métaux de base ont été soutenus par la demande croissante à l'échelle mondiale, les perturbations de l'offre ainsi que la hausse de l'intérêt des investisseurs. Étant donné l'augmentation de la demande et de la lenteur de la mise en service de nouvelles sources d'approvisionnement, l'équilibre entre l'offre et la demande devrait être avantageux pour les fournisseurs, ce qui se traduira par de bons prix et une demande stable pour les services de forage.

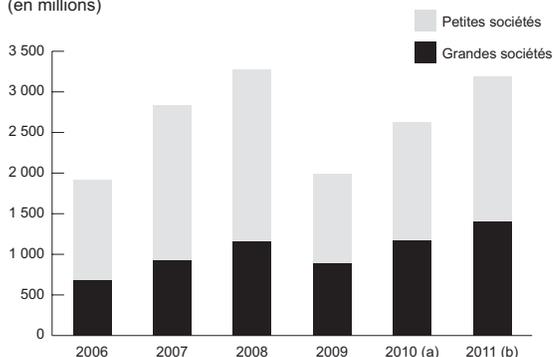
Participants au marché

Grâce à la remontée du prix des produits de base depuis le creux enregistré sur le marché au début de 2009, l'industrie minière connaît une prospérité grandissante. Bon nombre de grandes sociétés, qui ont augmenté leurs réserves pendant les dernières années par la modernisation des mines existantes ou grâce à des fusions et à des acquisitions, accroissent leur budget d'exploration. Les petites et moyennes sociétés, qui avaient conservé des liquidités pendant la récession, ont haussé leur budget d'exploration en 2010. La tendance pour les dépenses s'est d'ailleurs maintenue en 2011.

D'après le MEG, le Canada a attiré des investissements de 2,2 G\$, soit 19 % des montants affectés à l'exploration de métaux non ferreux à l'échelle mondiale en 2010, et les dépenses d'exploration ont continué durant l'année courante. Selon un sondage mené auprès de sociétés de ressources en février 2011, RNCAN prévoit que les dépenses d'exploration au Canada excéderont 3,0 G\$ en 2011. L'Ontario, le Québec, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont compté pour plus des trois quarts des dépenses d'exploration au Canada. L'essentiel des dépenses étant effectué dans ces provinces, la situation avantageuse d'Orbit Garant au Québec et son expansion en Ontario la mettent en position favorable pour profiter d'occasions futures.

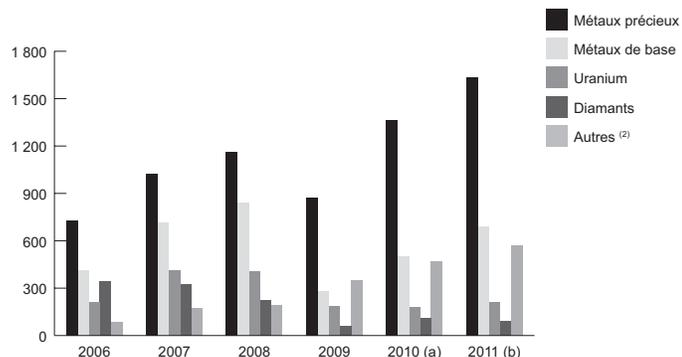
Dépenses canadiennes d'exploration minière et de mise en valeur de gisements ⁽¹⁾ par les petites et les grandes sociétés, 2006–2011

(en millions)



Dépenses canadiennes d'exploration minière et de mise en valeur de gisements ⁽¹⁾ par produit minéral recherché, 2006–2011

(en millions)



Source: Enquête de Ressources naturelles Canada (RNCAN) intitulée *Relevé annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur de gisements et d'aménagement de complexes miniers*, menée en collaboration avec les autorités fédérales, provinciales et territoriales.

(1) Comprend les coûts du travail sur le terrain, les coûts indirects, les coûts d'ingénierie, les coûts des études économiques et de faisabilité préliminaires ou de production, les coûts liés à l'environnement et les droits de passage pour les activités dans les mines et à l'extérieur des mines.

(2) Comprend le fer, d'autres métaux, le charbon et d'autres non-métaux.

(a) Évaluations préliminaires en date de février 2011.

(b) Intentions de dépenses en date de février 2011.

Note : L'exploration et la mise en valeur de gisements incluent seulement la recherche de mise en valeur de gisement s et n'inclut pas les travaux relatifs aux réserves connus.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2011

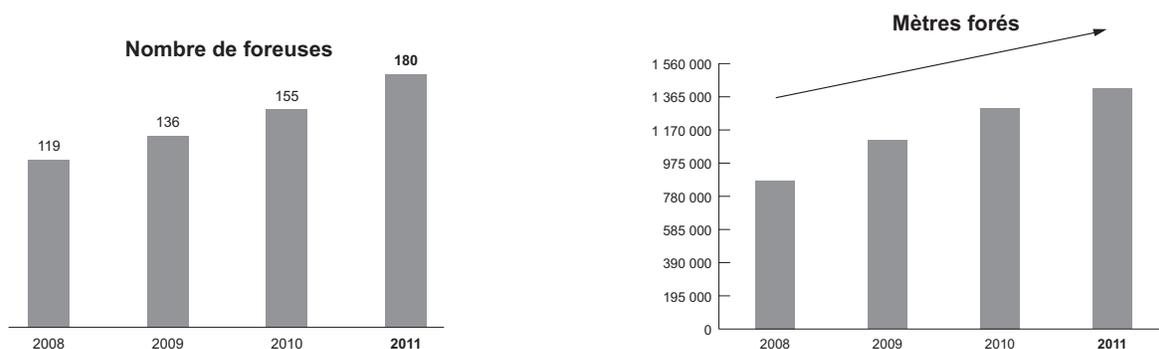
Exercice terminé le 30 juin * (en millions de dollars)	Exercice 2011	Exercice 2010	2011 c. 2010 Variation	Variation (%)
Produits*	127,7	110,0	17,7	16,2
Marge brute*	35,3	33,6	1,7	4,9
Marge brute (%)	27,6	30,6		(3,0)
BAlIA* (1)	26,5	27,9	(1,4)	(4,9)
Mètres forés	1 413 332	1 298 124	115 208	8,9
Bénéfice net*	12,1	12,6	(0,5)	(3,6)
Bénéfice net par action ordinaire				
– De base (\$)	0,37	0,38		
– Diluée (\$)	0,36	0,38		

⁽¹⁾ BAlIA : bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (se reporter à la rubrique « Informations supplémentaires »)

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour l'exercice terminé le 30 juin * (en millions de dollars)	Exercice 2011 12 mois	Exercice 2010 12 mois	Exercice 2009 12 mois
Produits tirés des contrats			
Forage au Canada*			
– Surface*	61,5	52,6	54,9
– Souterrain*	44,1	46,6	45,8
	105,6	99,2	100,7
Forage à l'étranger – Surface*	19,0	10,2	3,8
Fabrication au Canada*	3,1	0,6	0,7
Total*	127,7	110,0	105,2
Marge brute*	35,3	33,6	36,1
Marge brute (%)	27,6	30,6	34,3
Bénéfice net*	12,1	12,6	12,6
Bénéfice net par action ordinaire (\$)	0,37	0,38	0,39
Bénéfice net par action ordinaire diluée (\$)	0,36	0,38	0,38
Total de l'actif net*	140,9	108,5	102,9
Dettes à long terme*	14,7	0,2	10,7
Dividende en espèces*	—	—	—
Total des mètres forés (millions)	1,4	1,3	1,1
BAlIA*	26,5	27,9	28,0
BAlIA %	20,8	25,4	26,6

* Se reporter à la rubrique « Informations supplémentaires »



Au cours de l'exercice 2011, la Société a ajouté un total de 25 foreuses, dont 20 ont été fabriquées par Soudure Royale, la division manufacturière de la Société, et 5 ont été ajoutées par suite de l'acquisition de Morris Drilling Inc.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Comparaison des exercices terminés le 30 juin 2011 et le 30 juin 2010

Produits tirés des contrats

Les produits réalisés par la Société au titre des contrats obtenus au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011 se sont établis à 127,7 M\$, par rapport à 110,0 M\$ au cours de l'exercice 2010, ce qui représente une hausse de 17,7 M\$, ou 16,2 %. L'augmentation est attribuable aux nouveaux contrats de forage, à l'acquisition de Morris Drilling et aux hausses de prix.

Les produits tirés du forage en surface au Canada ont augmenté à 61,5 M\$ au cours de l'exercice 2011, par rapport à 52,6 M\$ au cours de l'exercice 2010, ce qui représente une hausse de 8,9 M\$, ou 17,1 %. L'augmentation est attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés relativement aux contrats actuels et nouveaux.

Les produits tirés des contrats de forage souterrain ont diminué à 44,1 M\$ durant l'exercice 2011, par rapport à 46,6 M\$ à l'exercice 2010, soit une baisse de 5,2 % résultant de la diminution du nombre de mètres forés et des prix réduits relatifs aux contrats renouvelés au début de l'exercice 2011.

La Société a augmenté le nombre de mètres forés de 8,9 %, ce qui porte le nombre total de mètres forés à plus de 1,4 million de mètres pendant l'exercice, grâce à la demande accrue à l'égard de l'exploration et des programmes de développement de forage minier.

Les produits tirés des contrats de forage à l'étranger ont augmenté de 86 %, s'établissant à 19,0 M\$ au cours de l'exercice 2011, par rapport à 10,2 M\$ au cours de l'exercice 2010. La hausse de 8,8 M\$ est attribuable à la hausse du nombre de mètres forés et des prix.

La division de la fabrication au Canada a généré des produits de 3,1 M\$ durant l'exercice 2011, comparativement à 0,6 M\$ pour l'exercice 2010. Au cours de l'exercice 2011, Soudure Royale et Orbit Garant Ontario se sont concentrés sur la fabrication d'équipement, de fournitures et sur les services d'entretien pour la Société et des tiers.

Orbit Garant a dégagé une marge brute de 27,6 % pour l'exercice 2011, comparativement à 30,6 % pour l'exercice 2010. La baisse est attribuable à une forte concurrence en matière de prix, à l'augmentation des coûts relatifs à la croissance, comme les coûts d'embauche de foreurs apprentis, ainsi qu'aux coûts ponctuels liés aux conditions météorologiques extrêmes et à un incendie sur un des sites au cours du troisième trimestre. À court terme, les marges continuent d'être affectées par l'embauche, la formation et la mobilisation des nouvelles équipes de forage. Par contre, les nouvelles équipes continuent de se développer, et la direction s'attend à ce que les marges s'améliorent. Orbit Garant prévoit que la croissance des revenus demeurera ferme et que les prix s'amélioreront à mesure que les contrats à long terme seront renouvelés.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 9,2 M\$ pour l'exercice 2011, comparativement à 6,6 M\$ au cours de l'exercice 2010. Les frais généraux et administratifs ont représenté 7,2 % des ventes de l'exercice 2011, par rapport à 6,0 % pour l'exercice 2010, reflétant l'intégration d'Advantage Control Technologies et Morris Drilling Inc., l'ouverture d'une nouvelle division à Sudbury, Ontario et la consolidation de nos opérations dans un nouveau centre administratif à Val-d'Or. La hausse des dépenses et l'ajout de personnel nécessaire, positionne la Société pour une croissance future.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Informations supplémentaires »)

Le BAIIA pour l'exercice 2011 a été de 26,5 M\$, comparativement à 27,9 M\$ pour l'exercice 2010, soit une baisse de 1,4 M\$, ou 4,9 %. Le BAIIA pour l'exercice 2011 représente 20,8 % du chiffre d'affaires, comparativement à 25,4 % pour l'exercice 2010.

Charges financières

Les intérêts sur la dette à long terme pour l'exercice 2011 a été de 0,3 M\$, comparativement à 0,2 M\$ pour l'exercice 2010.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles a été de 7,2 M\$ pour l'exercice 2011, comparativement à 5,5 M\$ pour l'exercice 2010. Cette hausse découle principalement de l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Pour l'exercice 2011, l'amortissement des actifs incorporels s'est établi à 1,5 M\$, comparativement à 3,9 M\$ pour l'exercice 2010, certains actifs incorporels ayant été complètement amortis et d'autres ayant été ajoutés par suite des récentes acquisitions d'entreprises.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices se sont élevés à 5,3 M\$ pour l'exercice 2011, comparativement à 5,6 M\$ pour l'exercice 2010.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice 2011 a totalisé 12,1 M\$, soit 0,37 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action de 0,36 \$), comparativement à 12,6 M\$, soit 0,38 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action de 0,38 \$), pour l'exercice 2010. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la marge brute et à la hausse des frais généraux et administratifs.

ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2010 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2009

Les produits de l'exercice terminé le 30 juin 2010 ont atteint 110,0 M\$, comparativement à 105,2 M\$ pour l'exercice 2009, soit une hausse de 4,6 %.

Les marges brutes pour l'exercice 2010 ont été de 30,6 %, comparativement à 34,3 % pour l'exercice 2009. Le total du bénéfice brut au cours de l'exercice 2010 a été de 33,6 M\$, comparativement à 36,1 M\$ pour l'exercice 2009, soit une baisse de 10,8 %. Cette baisse s'explique par la concurrence accrue en matière de prix en raison de l'actuelle conjoncture économique.

Le bénéfice net pour l'exercice 2010 a totalisé 12,6 M\$, à peu près comme l'exercice 2009.

Le bénéfice net s'est traduit par un bénéfice par action de 0,38 \$ (un résultat dilué par action de 0,38 \$) pour l'exercice 2010, comparativement à 0,39 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,38 \$) pour l'exercice 2009.

RÉSULTATS GLOBAUX
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2011				Exercice 2010			
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits tirés des contrats*	41,1	33,4	25,9	27,4	33,1	28,8	23,7	24,4
Bénéfice brut*	12,0	8,6	7,5	7,1	9,1	8,9	7,6	8,0
Marge brute (%)	29,2	25,7	29,1	26,1	27,6	31,0	32,0	32,8
Bénéfice net*	4,7	2,4	2,7	2,2	4,0	3,7	2,4	2,5
BAlIA* ⁽¹⁾	9,4	6,1	5,8	5,3	7,8	7,9	6,0	6,2
Bénéfice net par action								
ordinaire (\$)								
– De base	0,15	0,07	0,08	0,07	0,12	0,11	0,07	0,08
– Dilué	0,14	0,07	0,08	0,07	0,12	0,11	0,07	0,08

⁽¹⁾ BAlIA : Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (se reporter à la rubrique « Informations supplémentaires »)

Les produits par mètre foré ont diminué au cours de l'exercice 2010, en conséquence directe de la concurrence accrue, mais ont commencé à augmenter au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2011, grâce à la forte demande pour les services de forage. Orbit Garant a augmenté le nombre de mètre forés, portant ce nombre à 1,4 million de mètres pour l'exercice 2011, comparativement à 1,3 million de mètres au cours de l'exercice 2010, et ce, en maintenant la croissance de ses revenus.

SAISONNALITÉ

Les produits de la Société sont tributaires de quelques tendances saisonnières. Dans la division de forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés et des vacances d'été dans certaines régions ont entraîné une baisse des produits générés au cours de ces périodes. Dans la division canadienne de forage en surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur remaniement en fonction des fluctuations saisonnières. De même, dans la division internationale de forage en surface, les conditions météorologiques à certaines périodes de l'année rendent le forage difficile, ce qui entraîne des fluctuations des produits.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2010

Produits tirés des contrats

Durant le quatrième trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2011 (T4 2011), les produits ont atteint 41,1 M\$, ce qui représente une augmentation de 8,0 M\$, soit 24,1 %, par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2010 (T4 2010). L'augmentation des produits est attribuable à une augmentation du nombre de mètres forés, nombre qui est passé de 378 687 au T4 2010 à 426 525 au T4 2011, et à l'augmentation des produits par mètre découlant en partie de la hausse des prix.

Les produits tirés du forage souterrain ont baissé à 11,4 M\$ au T4 2011, alors qu'ils se chiffraient à 11,6 M\$ au T4 2010. Il s'agit d'une baisse de 2,0 % qui s'explique par la diminution du nombre de mètres forés, mais qui a été compensée en partie par la hausse des prix.

Les produits des activités canadiennes de forage en surface se sont chiffrés à 21,5 M\$ au T4 2011, comparativement à 16,8 M\$ au T4 2010, ce qui représente une hausse de 27,8 %. Cette hausse est attribuable principalement aux nouvelles opérations en Ontario.

Les produits des activités de forage internationales ont été de 7,3 M\$ au T4 2011, comparativement à 4,1 M\$ au T4 2010, soit une augmentation de 76,6 %. Il s'agit du résultat direct de nouveaux contrats conclus pendant l'année ainsi que de la hausse des prix.

Les produits provenant de la division manufacturière ont été de 0,9 M\$ au T4 2011, comparativement à 0,6 M\$ au T4 2010. La demande de foreuses provenant de tiers a augmenté, et Orbit Garant continue d'utiliser la capacité de production de Soudure Royale pour la fabrication de foreuses et de matériel pour son propre parc. L'acquisition d'Orbit Garant Ontario a aussi contribué à l'augmentation des produits de la division manufacturière.

Marge brute et bénéfice

La marge brute globale a été de 12,0 M\$ au T4 2011, soit une hausse de 2,9 M\$, ou 31,4 %, par rapport à 9,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice 2010. La marge brute pour le T4 2011 a été de 29,2 %, comparativement à 27,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la marge brute est le résultat de la hausse des activités de forage à l'échelle internationale.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs au T4 2011 ont été de 2,8 M\$, par rapport à 1,5 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. Les frais généraux et administratifs représentent 6,9 % de ventes au T4 2011, par rapport à 4,5 % des ventes pour la même période de l'exercice 2010. La hausse des frais généraux et administratifs reflète l'intégration d'Advantage Control Technologies et Morris Drilling Inc, l'ouverture d'une nouvelle division à Sudbury, Ontario et la consolidation de nos opérations dans un nouveau centre administratif à Val-d'Or. La hausse des dépenses et l'ajout de personnel nécessaire, positionne la Société pour une croissance future.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Informations supplémentaires »)

Le BAIIA a été de 9,4 M\$ au T4 2011, comparativement à 7,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 1,6 M\$, ou 21,0 %. Le BAIIA du T4 2011 représentait 22,9 % des ventes, comparativement à 23,5 % des ventes pour la période correspondante de l'exercice 2010.

Charges financières

Pour le T4 2011, les intérêts sur la dette à long terme et les frais bancaires se sont élevés à 0,1 M\$, par rapport à des intérêts négligeables au T4 2010.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles s'est chiffré à 2,0 M\$ pour le T4 2011, par rapport à 1,5 M\$ pour le T4 2010.

L'amortissement des actifs incorporels a diminué pour s'établir à 0,5 M\$ pour le T4 2011, par rapport à 0,6 M\$ pour le T4 2010.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont été de 2,0 M\$ pour le T4 2011, alors qu'ils s'élevaient à 1,7 M\$ pour la même période de l'exercice précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le T4 2011 s'est chiffré à 4,7 M\$, ou 0,15 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,14 \$), comparativement à 4,0 M\$, ou 0,12 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,12 \$), pour la période correspondante de l'exercice 2010.

Incidence du taux de change

À l'exception des dollars américains mentionnés ci-dessous, la totalité des produits de la Société est libellée en dollars canadiens. L'exposition principale de la Société aux fluctuations de change résulte de certains achats libellés en dollars américains qui ont été contrebalancés en partie par les produits d'environ 2,1 M\$ engrangés en dollars américains, principalement liés aux activités de forage en surface par circulation inverse exercées par Drift. Pendant l'exercice 2011, le risque de change net a totalisé environ 0,3 M\$. Par conséquent, les fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien n'ont pas eu d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation se sont chiffrés à 20,7 M\$ pour l'exercice 2011, comme pour l'exercice 2010.

L'augmentation de l'utilisation des fonds hors trésorerie du fonds de roulement est principalement liée à l'augmentation des débiteurs et des stocks. Ces augmentations sont attribuables à l'augmentation des activités de forage et à la décision de la Société d'assurer un approvisionnement suffisant en matières consommables au moyen de commandes plus grosses pour répondre aux besoins liés à l'exploitation.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'établissent à 23,0 M\$ pour l'exercice 2011, comparativement à 12,9 M\$ pour l'exercice 2010. Pendant l'exercice 2011, un montant de 18,6 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incluant de nouveaux appareils de forage, du matériel et des nouvelles installations situées à Val-d'Or, au Québec, et une entrée de trésorerie de 1,2 M\$ a été comptabilisé par suite de la cession d'immobilisations corporelles. Par comparaison, pour l'exercice terminé le 30 juin 2010, un montant de 14,0 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, et une entrée de trésorerie de 1,1 M\$ a été comptabilisée pour la cession d'une immobilisation corporelle.

Au cours de l'exercice 2011, un montant de 6,2 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'Advantage Control Technologies et de Morris Drilling Inc. Au cours de l'exercice 2010, aucune acquisition d'entreprise n'a été effectuée.

Le 1^{er} février 2011, la Société a cédé son placement dans la société 6483976 Canada Inc. (Usinage X-SPEC) pour une contrepartie de 0,9 M\$, plus un montant correspondant à 40 % de l'augmentation des bénéfices non répartis durant la période comprise entre le 1^{er} février 2010 et le 31 janvier 2011. Une contrepartie nette de 0,5 M\$ a été reçue le 1^{er} février 2011, et le solde sera reçu au plus tard en septembre 2011.

RAPPORT DE GESTION (suite)

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont de 14,4 M\$ pour l'exercice 2011. Durant l'exercice 2010, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement étaient de 10,5 M\$. Au cours de l'exercice 2011, la Société a remboursé un emprunt bancaire de 7,1 M\$ et a contracté un prêt à long terme additionnel de 21,5 M\$ afin d'appuyer l'acquisition d'Advantage Control Technologies et de Morris Drilling Inc., ainsi que l'acquisition d'autres actifs et immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2011, le fonds de roulement de la Société était de 50,7 M\$, comparativement à 37,5 M\$ à la même période de l'exercice précédent. Les besoins de l'entreprise en fonds de roulement sont principalement liés à l'acquisition de stocks et au financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses en immobilisations, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses en immobilisations de la Société servent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités de la Société sont les activités d'exploitation, les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions. Le 27 mai 2011, Orbit Garant a obtenu une nouvelle facilité de crédit garantie renouvelable de quatre ans d'un montant de 40,0 M\$ avec la Financière Banque Nationale, laquelle remplace la précédente facilité de crédit renouvelable de un an d'un montant de 7,0 M\$ en vigueur avec la même institution financière. Orbit Garant et ses prêteurs ont l'option d'augmenter les fonds disponibles en vertu de cette nouvelle facilité de crédit, jusqu'à concurrence d'un total de 60,0 M\$, sous réserve de certaines conditions. La nouvelle facilité de crédit servira à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et permettra la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. Cette facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 27 mai 2015.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que : fusions, liquidations, dissolutions et aliénations d'entreprise, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des entités apparentées, dépenses en immobilisations et vente de certains actifs.

Au 30 juin 2011, la Société avait les obligations contractuelles futures qui suivent :

*(en milliers de dollars)	Total	Moins de		
	\$	1 an \$	2-3 ans \$	4-5 ans \$
Emprunt bancaire*	—	—	—	—
Dettes à long terme*	15 117	168	55	14 894
Contrats de location-exploitation*	966	217	393	356
Dépôts des clients*	453	453	—	—
Autres obligations à long terme*	—	—	—	—
Total*	16 536	838	448	15 250

OPÉRATIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

La Société est liée à 2867-3820 Québec Inc. (propriété de M. Pierre Alexandre, vice-président de la Société). La Société était aussi liée à 6483976 Canada Inc. (Usinage X-SPEC) jusqu'au 31 janvier 2011, en raison de l'influence notable sur Usinage X-SPEC exercée par la Société.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés liées :

*(en milliers de dollars)	30 juin, 2011	30 juin, 2010
Ventes*	47	87
Achats*	1 267	1 982
Loyers*	95	108
Frais généraux et administratifs*	—	35

Les opérations ci-dessus ont été faites dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Au 30 juin 2011, les créanciers et charges à payer comprennent un solde négligeable lié à ces opérations, comparativement à 0,7 M\$ au 30 juin 2010.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement. Leur classement dépend de la raison pour laquelle les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de la désignation donnée par la Société à ces instruments. On utilise la comptabilisation à la date de règlement.

Écart d'acquisition

Chaque année ou plus fréquemment, lorsqu'un événement ou une situation indique que l'écart d'acquisition – à savoir l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur des actifs nets identifiables des activités acquises – peut avoir subi une perte de valeur, une vérification est faite pour déterminer s'il a fait l'objet d'une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable dépasse la juste valeur, une perte de valeur correspondant au montant de l'excédent est indiquée à l'état des résultats.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est fondé sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

Relation client	36 et 42 mois
Technologies de forage	60 mois
Accord de non-concurrence	36 et 60 mois

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés attendus de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Le montant de la perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Il n'y a eu aucune dépréciation des actifs à long terme au cours de l'exercice 2011.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts entre la valeur de l'actif et du passif au bilan et leur valeur fiscale, en utilisant le taux d'imposition en vigueur pour l'année pendant laquelle les écarts sont censés se résorber. La direction réduit la valeur comptable des actifs d'impôts futurs par une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une partie de l'actif ne sera pas réalisée.

Conversion des devises

Les établissements étrangers intégrés et les comptes libellés en monnaie étrangère sont convertis comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen pour la période, à l'exception de l'amortissement, qui est converti au taux de change historique. Les écarts de conversion sont inclus dans le bénéfice.

Constatation des produits

Les produits provenant des contrats de forage sont comptabilisés sur la base du nombre réel des mètres forés pour chaque contrat. Les produits tirés des services auxiliaires sont comptabilisés lorsque le service est rendu. La Société comptabilise ses produits lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le service a été rendu, que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement sûr.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre moyen pondéré quotidien d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé comme étant le bénéfice net divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées pour l'exercice. Les actions ordinaires diluées tiennent compte de l'effet dilutif potentiel de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions. Conformément à cette méthode, le coût de rémunération est mesuré à la juste valeur de l'option à la date d'attribution et est amorti dans les bénéfices sur la période d'acquisition des droits.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé que les PCGR du Canada pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les Normes internationales d'information financière (IFRS), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, mais il existe des différences considérables dans la constatation, la mesure et les informations à fournir. La Société prévoit que la transition vers les IFRS aura une incidence sur l'information financière, les processus opérationnels et les systèmes d'information.

Pour la Société, la conversion aux IFRS sera exigée pour les états financiers des périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011. Les données comparatives devront être retraitées afin de respecter les IFRS. Par conséquent, la Société a élaboré un plan de conversion aux IFRS qui porte sur les principaux éléments qui seront touchés, y compris l'information financière, les opérations de la Société, les systèmes et processus, les contrôles internes ainsi que les communications et la formation.

Ce plan de conversion se compose des trois phases suivantes :

Phase I – Analyse préliminaire

Phase II – Mise en place d'un plan de conversion

Phase III – Calcul de l'impact chiffré de la conversion

Le tableau qui suit représente un sommaire des principales activités et de l'état d'avancement du projet de conversion de la Société :

Phase I – Analyse préliminaire	
Travail à faire	État d'avancement
Analyse des écarts entre les normes canadiennes actuellement appliquées et les normes IFRS applicables aux fins de l'identification des incidences liées à la mise en œuvre du nouveau référentiel IFRS.	La Société a complété, sur une base qualitative, l'identification des écarts entre les conventions comptables actuellement utilisées par la Société et les normes IFRS applicables. Pour la Société, les principaux écarts concernent IFRS 2, IFRS 3 et IAS 21.
Analyse de l'incidence liée à la mise en œuvre de la norme IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> , y compris l'identification des choix et des exemptions applicables à la Société au moment de l'application rétroactive des normes IFRS au 1 ^{er} juillet 2010.	La Société a complété la documentation, sur une base qualitative, sur ses principaux choix et exemptions relatifs à l'application rétroactive des normes IFRS applicable à la Société.
Quantification des incidences qualitatives faisant suite à l'analyse du nouveau référentiel comptable applicable au bilan d'ouverture de la Société le 1 ^{er} juillet 2010.	La Société a quantifié les différences soulevées et les choix effectués relativement aux principaux écarts identifiés : IFRS 2 – <i>Paiement fondé sur des actions</i> (voir ci-dessous).

Phase I – Analyse préliminaire (suite)	
Travail à faire	État d'avancement
<p>Évaluation de l'impact du changement de cadre de référence comptable sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les technologies de l'information et les systèmes d'information; 2) le contrôle interne à l'égard de l'information financière; 3) le contrôle et les procédures de communication de l'information avec des tiers; 4) l'expertise requise à propos des informations financières; 5) les activités commerciales ainsi que les éléments à l'égard desquels les mesures de conformité aux PCGR du Canada pourraient avoir une incidence, juridique ou réglementaire, sur les besoins de trésorerie et les mécanismes de rémunération. 	<p>Technologies de l'information et systèmes de données</p> <p>À ce jour, la Société n'a pas besoin de modifier ses systèmes actuels puisqu'ils permettent de produire des informations financières conformes aux IFRS jusqu'au 30 septembre 2011, le premier trimestre pour lequel la Société produira des états financiers intermédiaires selon le nouveau cadre comptable.</p> <p>Si la Société venait à changer son opinion sur ce point, ces renseignements seraient inclus dans le premier rapport de gestion pour la période pendant laquelle la nécessité de cette modification se présentera.</p> <p>Clauses restrictives financières et normes relatives à la rémunération</p> <p>La Société évalue actuellement les incidences du passage aux IFRS sur ces différents éléments et donnera des renseignements supplémentaires sur ses états financiers lorsque ces incidences seront connues.</p> <p>Contrôle interne à l'égard de l'information financière et contrôles et procédures de communication de l'information</p> <p>La Société, tout en documentant ses différentes positions comptables, évalue la nécessité de modifier ses processus de contrôle interne et de communication de l'information financière. Si l'on découvre qu'une modification est nécessaire, ces processus devront être modifiés pour appliquer correctement les IFRS et pour assurer l'efficacité des contrôles actuels. Jusqu'à présent, aucun processus de contrôle interne n'a besoin d'être modifié.</p>

Phase II – Mise en place d'un plan de conversion (depuis février 2010)	
Travail à faire	État d'avancement
Préparation d'un document pour la formation centré sur les normes IFRS applicables à la Société à l'intention de son personnel chargé de la rédaction des états financiers.	Des séances de formation sur les IFRS, axées sur les différences théoriques entre les PCGR du Canada et les IFRS, ont été offertes à tout le personnel chargé de la production des états financiers futurs de la Société conformément aux IFRS, ainsi qu'à certains membres du comité d'audit. À ce jour, les séances de formation ont toutes eu lieu.
Documentation sur les positions techniques préparée par l'équipe chargée de la production des états financiers et validation par la direction de la Société des différentes positions comptables que la Société adoptera, dans IFRS 1 ainsi que dans les autres IFRS applicables à la Société, dans le but de quantifier dans une étape ultérieure (la « phase III ») l'incidence de l'application de ces normes.	<p>La Société a documenté les différentes positions techniques applicables selon les IFRS, en conformité avec les PCGR du Canada. Au 30 juin 2011, la documentation sur les éléments clés était prête pour préparer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le bilan d'ouverture au 1^{er} juillet 2010; • les informations financières pour 2010 selon les IFRS (y compris les notes annexes aux états financiers) pour soumettre les informations comparatives trimestrielles et annuelles pour la période 2010-2011.

Phase III – Calcul de l'impact chiffré de la conversion	
Travail à faire	État d'avancement
Mise en œuvre des calculs des impacts chiffrés du passage des PCGR du Canada aux IFRS.	Analyse des normes IFRS et des différences entre les PCGR du Canada actuellement utilisés par la Société et les IFRS qui ont été documentés et quantifiés.
Préparation des états financiers trimestriels comparatifs pour l'exercice terminé en juin 2011.	Les informations nécessaires à la préparation des états financiers trimestriels ont été complétées.

Choix initiaux au moment de l'adoption

L'adoption des IFRS par la Société nécessite la mise en œuvre de IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière*, qui fournit des indications relativement à l'adoption initiale des IFRS par une entité. De façon générale, IFRS 1 exige qu'une entité applique de façon rétrospective toutes les IFRS en vigueur à la fin de sa première période d'adoption. Cependant, dans le cadre de cette exigence générale, IFRS 1 prévoit certaines exceptions obligatoires et exemptions facultatives limitées dans des domaines précis pour faciliter le passage aux IFRS.

Le tableau qui suit est un résumé des principales exemptions de IFRS 1 dont la Société désire se prévaloir à la date de transition, soit le 1^{er} juillet 2010 :

Champs d'application	Sommaire des exemptions
Regroupements d'entreprises	Un nouvel adoptant peut décider de ne pas appliquer rétrospectivement , <i>Regroupements d'entreprises</i> , à des regroupements d'entreprises passés (des regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS). Toutefois, si un nouvel adoptant retrace un regroupement d'entreprises pour se conformer à IFRS 3 (révisé en 2008), il doit retracer tous les regroupements d'entreprises à partir de cette même date. La Société a choisi de ne pas retracer les acquisitions antérieures à la date de transition aux IFRS, soit le 1 ^{er} juillet 2010.
Conversion de devises	La Société a choisi de se prévaloir de l'exemption permettant de ne pas comptabiliser dans les autres éléments du résultat global l'effet de la conversion des divisions étrangères antérieures à la date d'adoption des normes IFRS. Le solde cumulé en date de transition sera donc retracé.
Paiement fondé sur des actions	Selon IFRS 1, un premier adoptant est encouragé, mais non obligé, à appliquer la norme IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i> , à l'égard des instruments de capitaux propres qui ont été attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un premier adoptant est également encouragé à appliquer la norme IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués le 7 novembre 2002 ou par la suite et acquis avant la date de passage aux IFRS, à savoir le 1 ^{er} juillet 2010, mais il n'y est pas obligé. La Société a décidé de recourir à cette exemption et ne retracera donc pas ces attributions. Pour les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002, et non acquis au 1 ^{er} juillet 2010, la Société sera tenue d'appliquer de façon rétrospective la norme IFRS 2 à ces attributions.

À la suite de la quantification des incidences découlant de ces choix , la Société ne s'attend pas à ce que la mise en œuvre de ceux-ci ait un impact significatif sur les soldes présentés dans son bilan d'ouverture à l'adoption des normes IFRS.

La Société continuera de surveiller les changements apportés aux IFRS pendant le processus de mise en place et d'évaluer leur incidence sur la Société et ses informations financières.

La Société communique de façon continue avec ses auditeurs externes pour toutes les étapes de mise en place des IFRS.

Le tableau ci-dessous présente les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS ayant une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. L'effet rétroactif cumulatif découlant des différences entre les conventions comptables actuelles et les nouvelles conventions comptables appliquées rétroactivement à la date de transition aux IFRS sera comptabilisé au solde d'ouverture des bénéfices non répartis dans le bilan d'ouverture de la Société en date de passage aux IFRS.

Normes IFRS	Impact de l'adoption
IFRS 3 – Regroupements d'entreprises	<p>Actions émises en contrepartie du coût d'acquisition</p> <p>PCGR du Canada – Les actions émises en contrepartie d'une acquisition sont évaluées selon leur cours quelques jours avant et après la date à laquelle les parties se sont entendues sur le prix et à la date à laquelle l'opération proposée est annoncée.</p> <p>IFRS – Les actions de la contrepartie sont évaluées à leur cours à la date de la conclusion de l'acquisition.</p> <p>Contrepartie conditionnelle</p> <p>PCGR du Canada – La contrepartie conditionnelle est comptabilisée en tant que partie intégrante du coût d'acquisition, mais seulement au moment où il est possible de l'estimer raisonnablement et d'établir hors de tout doute raisonnable que la condition sera remplie.</p> <p>IFRS – La contrepartie conditionnelle est comptabilisée en tant que partie intégrante du coût d'acquisition à la date de l'acquisition s'il est probable que la condition sera remplie et qu'il est possible d'évaluer le montant à sa juste valeur de manière fiable. Les variations du montant initialement inscrit sont reportées au résultat, et les escomptes de paiements futurs en trésorerie sont amortis en étant reportés dans les charges d'intérêts.</p> <p>Coûts liés à l'acquisition</p> <p>PCGR du Canada – Les coûts de l'acquéreur sont inscrits en tant que partie intégrante du coût d'acquisition.</p> <p>IFRS – Ces coûts sont passés en charges.</p> <p>Évaluation de la part des actionnaires sans contrôle</p> <p>PCGR du Canada – La part des actionnaires sans contrôle est évaluée au coût d'origine, soit à la valeur comptable de la société acquise au moment de l'acquisition.</p> <p>IFRS – La part des actionnaires sans contrôle est évaluée à sa juste valeur. La Société peut choisir de mesurer la juste valeur en fonction du prix d'achat ou en fonction de sa juste valeur de marché.</p> <p>Impact à la transition : Aucun.</p> <p>Impact futur anticipé : Impact à l'égard des coûts d'acquisition, de l'évaluation des actions émises en contrepartie des coûts d'acquisition et de la contrepartie conditionnelle.</p>

Normes IFRS	Impact de l'adoption
IFRS 2 – Paiement fondé sur les actions	<p>Constatation des charges</p> <p>PCGR du Canada – La juste valeur des attributions à base d'actions avec acquisition graduelle des droits est constatée selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition des droits.</p> <p>IFRS – Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution distincte, et le coût de la rémunération est amorti sur la base de chacune de ces tranches (dégressif).</p> <p>Impact à la transition : Calcul des charges de rémunération selon la méthode dégressive pour les options attribuées au cours des quatre derniers exercices.</p> <p>Ces changements ont comme impact d'augmenter le surplus d'apport de 0,4 M\$ en réduisant les résultats non distribués d'un montant correspondant.</p> <p>Impact futur anticipé : Application de la méthode de l'amortissement dégressif pour toutes les nouvelles options attribuées.</p>
IAS 16 – Immobilisations corporelles	<p>Évaluation après la comptabilisation initiale</p> <p>PCGR du Canada – Les immobilisations corporelles doivent être présentées au coût d'achat, nette de l'amortissement cumulé et de toute dépréciation antérieure.</p> <p>IFRS – Il existe un choix quant à l'évaluation subséquente. L'entité peut présenter les immobilisations corporelles au coût net de l'amortissement cumulé et de toute dépréciation ou à la juste valeur.</p> <p>Remplacement du coût</p> <p>PCGR du Canada – Les coût engagés pour accroître le potentiel de service des immobilisations corporelles représentent une amélioration et sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles.</p> <p>IFRS – Tout remplacement d'une composante d'une immobilisation corporelle dont les avantages futurs attendus dépassent la prochaine période comptable est inclus dans le coût de cette immobilisation. La composante remplacée doit faire l'objet d'une décomptabilisation.</p> <p>Amortissement</p> <p>PCGR du Canada – Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de composantes importantes distinctes et est ventilé entre celles-ci lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire et que la durée de vie de chacune des composantes peut faire l'objet d'une estimation. La charge d'amortissement débute lorsque l'actif commence à être utilisé.</p> <p>IFRS – Chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément doit être amortie séparément. La charge d'amortissement débute dès que l'immobilisation est prête à être mise en service.</p> <p>Impact à la transition : La Société ne réévaluera pas ses immobilisations corporelles à la juste valeur, car les coûts comptabilisés se rapprochent jusqu'à présent de la juste valeur. La comptabilisation par composante au niveau des immobilisations corporelles sera appliquée.</p> <p>Impact futur anticipé : Pour le bâtiment, la charge d'amortissement débutera dès que le bâtiment sera prêt à être utilisé. S'il y a lieu, les charges d'intérêts seront capitalisées selon IAS 23.</p>

Normes IFRS	Impact de l'adoption
IAS 38 – Immobilisations incorporelles	<p>Constatation initiale</p> <p>PCGR du Canada – Au coût. L'évaluation à la juste valeur est interdite.</p> <p>IFRS – Méthode d'évaluation au coût ou réévaluation à la juste valeur seulement s'il existe un marché actif.</p> <p>Impact à la transition : Aucun.</p> <p>Impact futur anticipé : Aucun.</p>
IAS 36 – Dépréciation d'actifs	<p>Dépréciation d'actifs</p> <p>PCGR du Canada – La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Lorsque c'est le cas, le coût de l'actif est ramené à sa juste valeur.</p> <p>IFRS – Un actif doit être comptabilisé au moindre de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Une reprise de la perte de valeur d'un actif autre que le goodwill doit être immédiatement comptabilisée en résultat.</p> <p>Impact à la transition : Aucun.</p> <p>Impact futur anticipé : Le test de dépréciation selon les IFRS pourrait donner lieu à des pertes ou à des accroissements de valeur plus fréquents.</p>
IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels	<p>Évaluation</p> <p>PCGR du Canada – Il n'y a pas de termes distincts pour différencier les passifs éventuels et les provisions. Un passif éventuel est constaté lorsque sa probabilité de réalisation est probable (en pratique, supérieur à 70 %). Aucun passif éventuel n'est constaté si le montant est indéterminable.</p> <p>IFRS – Selon les IFRS, une provision est constatée lorsque la probabilité de réalisation est supérieure à 50 %. En de rare cas, il n'est pas possible d'estimer le montant d'un passif éventuel. La perte sur contrat déficitaire doit être constatée au moment où elle est connue. Il y a une définition des termes provision et passif éventuel, et, pour les provisions, les critères de comptabilisation sont énumérés. Les provisions doivent être présentées séparément au passif.</p> <p>Impact à la transition : Aucun.</p> <p>Impact futur anticipé : Les passifs éventuels liés à des regroupements d'entreprises devront être analysés afin de déterminer s'ils répondent aux critères de la définition de provision.</p>

Normes IFRS	Impact de l'adoption
IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères	<p>Conversion</p> <p>PCGR du Canada – La distinction faite entre deux types d'établissements étrangers, soit les établissements étrangers intégrés et les établissements étrangers autonomes. Ces établissements étrangers sont convertis selon deux méthodes distinctes. Les notions d'actifs ou de passifs monétaires ou non-monétaires sont utilisées. Les méthodes de conversion au taux courant, au taux historique et au taux moyen d'une période sont utilisées.</p> <p>IFRS – Les IFRS ne distinguent pas différents types d'activités à l'étranger. La relation entre l'entité et son activité à l'étranger constitue un facteur dans la détermination de la monnaie fonctionnelle. Aux fins de la consolidation, les états financiers d'une activité à l'étranger sont convertis de la façon suivante : les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture, les produits et les charges, au taux moyen de la période. S'il y a la présence d'une économie hyper-inflationniste, les ajustements relatifs au pouvoir d'achat actuel sont apportés aux états financiers avant la conversion.</p> <p>Impact à la transition : Aucun, le montant des écarts de conversion est ramené à zéro.</p> <p>Impact futur anticipé : Variable, car la méthode de conversion selon les IFRS diffère de celle utilisée présentement selon les PCGR du Canada.</p>
IAS 12 – Impôts sur les résultats	<p>Acquisition d'un actif autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises</p> <p>PCGR du Canada – Lorsque la valeur fiscale d'un actif diffère de sa valeur comptable au moment de l'acquisition, le coût de l'actif est ajusté pour tenir compte de l'impôt futur afférent.</p> <p>IFRS – L'impôt futur ne peut pas être comptabilisé lors de l'acquisition d'un actif acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.</p> <p>Regroupement d'entreprises</p> <p>PCGR du Canada – Les actifs d'impôts futurs dont la réalisation est probable au moment de l'acquisition font partie intégrante de l'équation de regroupement.</p> <p>IFRS – Les actifs d'impôts futurs dont la réalisation est probable au moment de l'acquisition sont traités en tant que transaction distincte du regroupement.</p> <p>Impact à la transition : Les impôts différés du bilan d'ouverture seront également ajustés pour tenir compte des changements dans les autres normes comptables au moment de la conversion aux IFRS.</p>
IAS 1 – Présentation des états financiers	Des différences touchant les formats de présentation et les informations additionnelles dans les notes des états financiers sont exigées selon les normes IFRS.

La Société termine le processus d'évaluation quantitative des différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS pour la Société et ses informations financières.

Les processus de mise en œuvre pour le passage aux IFRS se sont déroulés selon le plan établi. Les ajustements prévus aux états financiers comprendront les données et processus financiers conformes aux IFRS et seront effectués pour l'exercice 2012 et les suivants. La Société est confiante que la transition sera réalisée conformément aux exigences pertinentes et en temps opportun.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les produits et les charges présentés pour la période considérée. Les éléments importants exigeant la formulation d'estimations par la direction ont trait notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels aux fins d'amortissement, à la perte de valeur de l'écart d'acquisition, à l'évaluation des stocks, à l'évaluation des impôts futurs, aux hypothèses utilisées pour calculer la rémunération à base d'actions, à la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, et aux montants comptabilisés au titre des charges à payer. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations et de ces hypothèses.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 21 SEPTEMBRE 2011

Nombre d'actions	33 059 437
Nombre d'options	2 323 000
Entièrement dilués	35 382 437

Au cours de l'exercice 2011, la Société a émis 290 000 options à un prix d'exercice de 5,65 \$ et 75 000 options à un prix d'exercice de 6,02 \$. Aussi, au cours de l'exercice 2011, 4 500 options ont été exercées au prix d'exercice de 1,00 \$. En date du 21 septembre 2011, 10 500 options additionnelles ont été exercées à 1,00 \$.

FACTEURS DE RISQUE

Essentiellement, les risques auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel n'ont pas changé, et ils sont expliqués dans ce rapport et dans la notice annuelle de la Société, datée du 21 septembre 2011. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls que la Société peut rencontrer. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, sans importance, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement touchés.

Risques liés aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande des services de forage offerts par la Société et nuirait considérablement aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

Le rendement financier et d'exploitation d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et de la dette, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

RAPPORT DE GESTION (suite)

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée de un à deux ans et soumettent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement marqué des coûts et réduire considérablement le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses en capital ou des acquisitions à l'avenir puisse être limitée, qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant de l'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures, et que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés, ce qui pourraient avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant le pouvoir d'appréciation de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses devraient imposer des restrictions considérables, notamment sur les aliénations d'entreprise et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, investissements, acquisitions, dépenses en capital, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la convention de crédit était devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou le seront à des conditions acceptables, d'après un montant suffisant pour financer les besoins d'Orbit Garant. Une telle situation pourrait, par ricochet, avoir des conséquences défavorables importantes sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

Au 30 juin 2011, la Société respectait tous ses engagements.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, peuvent éprouver plus de difficultés à lever des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la direction, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

La solide croissance de la Société pourrait exercer des pressions sur la capacité de Soudure Royale et d'Orbit Garant Ontario de fabriquer et de livrer à la Société de nouvelles foreuses et de nouveaux biens non durables. Toute incidence défavorable sur la capacité de Soudure Royale et d'Orbit Garant Ontario de livrer leurs produits peut entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société.

Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

De même, rien ne garantit que l'avantage d'échelle dont jouit actuellement la Société dans la région de Val-d'Or se poursuivra. Toute érosion de la situation concurrentielle de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de croissance de celle-ci.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société pourrait perdre de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'était pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissaient de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

Les produits d'exploitation de la Société ont augmenté au cours des dernières années par suite du regroupement d'Orbit et de Garant, de l'acquisition de Drift, de Forage + et d'Orbit Garant Ontario ainsi que d'une hausse de la demande de services de forage. La capacité de la Société de soutenir sa croissance dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure, comme les économies du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), qu'elle pourra soutenir ou accélérer sa croissance, ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, qu'elle sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant s'avérant nécessaire à sa croissance continue ou qu'elle sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvient pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables importantes sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend poursuivre sa croissance au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ni que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. Par surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six à douze mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée de un à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'aucun montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables importantes pourraient s'ensuivre sur son rendement financier, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement des clients de la Société pourrait nuire aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

Expansion à l'étranger et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, de nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent considérablement au rendement financier, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques d'exploitation et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé et des poursuites judiciaires, et ternir la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement opérationnel et financier de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire au rendement de l'entreprise de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Risque de change

La Société a actuellement une exposition totalisant environ 2,1 M\$ US de ses produits d'exploitation portant surtout sur les activités de forage en surface par circulation inverse exercées par Drift. Rien ne peut garantir que ce risque ne changera pas à l'avenir ni qu'une partie importante des produits d'exploitation de la Société pourrait être libellée dans une ou plusieurs monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient nuire au rendement financier, à la situation financière et aux flux de trésorerie de celle-ci.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris l'intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, les questions de santé et de sécurité ou l'engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes, naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables importantes sur le rendement financier, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société est chargé de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, lois et règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des intervenants de la Société ainsi que du public.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs régissant notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives résultant de rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). Par suite de son exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables importantes sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels elle peut être assujettie ou encore qu'elle sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir de nouveaux.

Limites des assurances

La Société a une assurance des biens, de responsabilité civile générale et des pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à son rendement financier.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur le plan juridique réglementaire et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence marquée sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et lui nuire ainsi indirectement.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 21 septembre 2011, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente futures d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent un grand nombre de blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important déséquilibre dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

RAPPORT DE GESTION (suite)

Risque lié au crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle s'est donné comme politique de ne traiter qu'avec des contreparties solvables et d'obtenir des garanties suffisantes au besoin comme moyen de réduire le risque de pertes financières occasionnées par le défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande de services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, surtout en ce qui a trait à l'or, au nickel et au cuivre.

Afin de réduire le risque lié au crédit, la Société assure une partie de ses comptes clients au moyen du programme d'assurance Exportation et Développement Canada (« EDC »). Sous réserve de certaines modalités, ce programme d'assurance fournit une protection allant jusqu'à 90 % pour les comptes non réglés. Au 30 juin 2011, le montant de la couverture EDC représentait environ 33 % des débiteurs de la Société (53 % en 2010).

Au 30 juin 2011, 43 % (55 % au 30 juin 2010) des comptes clients étaient classés comme des comptes courants, et 2 % (5 % au 30 juin 2010) constituaient des créances douteuses.

Un client important représentait 13 % des comptes clients de la Société au 30 juin 2011 (pour la période terminée le 30 juin 2010, un client important représentait 10 % des comptes clients).

Aucun client important ne représentait 10 % ou plus des produits tirés des contrats pour l'exercice 2011 (pour la période terminée le 30 juin 2010, un client important représentait 10 % de ces produits).

Le risque de crédit découle également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie auprès des banques et des institutions financières. Ce risque est limité, car les contreparties sont principalement des banques canadiennes avec des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas recours aux instruments dérivés pour gérer le risque lié au crédit.

Risque lié au taux d'intérêt

La Société est exposée au risque lié au taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Le 30 juin 2011, la Société estimait qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt se traduirait par une augmentation ou diminution annuelle d'environ 0,1 M\$ sur le bénéfice avant impôts (aucun impact significatif au 30 juin 2010).

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des créditeurs et charges à payer, des dépôts des clients et des avances des actionnaires correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable puisque cette dette porte intérêt à des taux variables et est assortie de conditions comparables à celles d'autres emprunts semblables de la Société.

PERSPECTIVES

À court et à long terme, l'industrie minière affiche des perspectives positives, les pays en voie de développement étant la force motrice de ce secteur. La Chine en particulier agit avec force sur la demande mondiale et le prix des produits de base. La rareté relative des découvertes de gisements minéraux, la pénurie de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels ont également une influence négative sur l'offre. Toutefois, les sociétés minières affichent en général un bilan sain, ce qui leur permettra d'investir suffisamment dans les programmes d'exploration et de production.

Compte tenu des perspectives sectorielles encourageantes, Orbit Garant prévoit que les taux d'utilisation resteront élevés, ce qui se traduira par une augmentation des prix. La filiale de la Société, Soudure Royale, peut rapidement construire des foreuses, permettant ainsi à Orbit Garant de continuer de répondre aux nouvelles exigences de capacité. Toutefois, la capacité de la Société d'améliorer ses marges dépendra en partie du fait qu'elle réussisse à gérer la pénurie de main-d'œuvre ainsi que les problèmes de productivité qui en découlent. À cet égard, le Programme de formation pour les foreurs et les aides-foreurs d'Orbit Garant deviendra un élément crucial de la réussite de la Société. De plus, la priorité que la Société accorde aux améliorations technologiques, grâce à l'acquisition d'Advantage Control Technologies, jouera également un rôle considérable dans sa rentabilité future.

La Société poursuit ses efforts afin d'augmenter sa productivité et son efficacité par ses programmes additionnels de formation de son personnel et l'amélioration continue de ses opérations. Le conseil d'administration a approuvé un budget de 15,0 M\$ en acquisitions d'immobilisations corporelles pour l'exercice 2012.

Fort de son bilan solide, de sa position dominante au Québec et de sa présence croissante en Ontario grâce à ses nouveaux bureaux à Sudbury, la direction croit qu'Orbit Garant poursuivra sa croissance en 2012 et par la suite. Alors que le secteur minier croît et que le Canada continue d'attirer de nouveaux investissements, Orbit Garant prévoit tirer profit de sa croissance organique dans les régions qu'elle vise grâce à son programme d'acquisitions ciblées, lequel a fait ses preuves.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent rapport renvoie au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements). Selon la direction, le BAIIA constitue une mesure supplémentaire utile aux fins de l'évaluation du rendement de l'exploitation compte non tenu du service de la dette, des dépenses en immobilisations et des impôts sur les bénéfices. Cependant, le BAIIA ne constitue pas une mesure reconnue du bénéfice conformément aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avertis que le BAIIA ne doit pas être interprété comme un substitut du résultat net (qui est déterminé selon les PCGR), comme une indication du rendement de la Société ou comme une mesure de la liquidité et des flux de trésorerie. La méthode que la Société utilise pour calculer le BAIIA pourrait différer considérablement des méthodes utilisées par d'autres sociétés ouvertes et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable aux mesures analogues utilisées par d'autres sociétés ouvertes.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au *Règlement 52-109* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2011, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2011.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2011, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception et confirmé qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a sensiblement touché, ni ne pourrait raisonnablement sensiblement toucher, le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2011, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le directeur financier ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant Inc. (la « Société ») et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la Société. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et, le cas échéant, comprennent également des chiffres fondés sur la meilleure estimation découlant de l'expérience et du jugement de la direction. La direction a examiné les renseignements financiers présents dans ce rapport et s'est assurée de leur conformité avec les états financiers consolidés.

L'équipe de direction entretient le système requis de contrôles internes conçu pour fournir une garantie raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont sécurisés et que l'intégrité et l'équité des données financières sont assurées. De plus, la direction a examiné les contrôles et les procédures de divulgation de la Société qui visent à garantir la qualité et le caractère opportun des divulgations faites au public.

Il incombe au Conseil d'administration de la Société de garantir que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'états financiers, et celui-ci a la responsabilité finale d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le Conseil d'administration s'acquitte de cette obligation principalement par l'entremise du comité de vérification. Le Conseil d'administration nomme le comité de vérification, rencontre la direction et les vérificateurs des actionnaires de temps à autre, afin d'examiner les contrôles internes, les résultats de la vérification et les principes comptables. Sur la recommandation du comité de vérification, les états financiers consolidés sont transmis pour approbation au Conseil d'administration de la Société.

Samson Belair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., un cabinet indépendant de comptables agréés, a reçu le mandat d'exprimer une opinion professionnelle indépendante concernant la fidélité des états financiers consolidés. Samson Belair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. dispose d'un accès libre et complet au comité de vérification.



Éric Alexandre, CMA
Président et chef de la direction



Alain Laplante, FCGA
Vice-président et chef de la direction financière

Val-d'Or, Québec
21 septembre 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires
de Forage Orbit Garant inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant inc., qui comprennent les bilans consolidés au 30 juin 2011 et 2010 et les états consolidés des résultats et du résultat étendu, des bénéfices non répartis et du surplus d'apport et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Forage Orbit Garant inc. au 30 juin 2011 et 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samsan Bélair
Deloitte & Touche s.e.m.c.l.

Comptables agréés

Le 21 septembre 2011

Comptable agréé auditeur permis n° 9138

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action)	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Produits tirés de contrats	127 738	109 958
Coût des produits tirés de contrats	92 471	76 335
Marge brute	35 267	33 623
Charges		
Frais généraux et administratifs	9 247	6 567
Amortissement des immobilisations corporelles	7 159	5 455
Amortissement des actifs incorporels	1 510	3 935
Perte de change	41	14
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(126)	(460)
Intérêts sur la dette à long terme	258	230
Intérêts et frais bancaires	182	89
	18 271	15 830
Bénéfice avant les éléments suivants	16 996	17 793
Participation aux résultats nets d'une société satellite	225	404
Gain sur cession de placements à long terme	209	—
	434	404
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	17 430	18 197
Impôts sur les bénéfices (note 12)		
Exigibles	5 647	6 959
Futurs	(345)	(1 349)
	5 302	5 610
Bénéfice net et résultat étendu	12 128	12 587
Bénéfice par action (note 11)		
De base	0,37	0,38
Dilué	0,36	0,38

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET DU SURPLUS D'APPORT

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars)	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
État des bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	36 325	23 738
Bénéfice net	12 128	12 587
Solde à la fin de l'exercice	48 453	36 325
État du surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	1 369	900
Rémunération à base d'actions aux salariés et aux administrateurs (note 11)	581	469
Juste valeur des options sur actions exercées	(2)	—
Solde à la fin de l'exercice	1 948	1 369

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILAN CONSOLIDÉ

Au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010

(en milliers de dollars)	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	—	8 114
Débiteurs	33 081	21 188
Débiteurs relatifs à la cession de placements à long terme (note 6)	784	—
Stocks	33 646	22 708
Impôts sur les bénéfices à recevoir	2 412	2 351
Charges payées d'avance	689	460
	70 612	54 821
Placements à long terme (note 6)	—	886
Immobilisations corporelles (note 7)	43 223	31 681
Écart d'acquisition	21 061	19 698
Actifs incorporels (note 8)	6 044	1 374
	140 940	108 460
Passif		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	698	—
Créditeurs et charges à payer	18 135	16 601
Dépôts des clients	453	557
Créditeurs relatifs aux acquisitions d'entreprises (note 2)	421	—
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	168	203
	19 875	17 361
Dette à long terme (note 9)	14 673	172
Impôts futurs (note 12)	2 605	1 335
	37 153	18 868
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)	53 386	51 898
Surplus d'apport	1 948	1 369
Bénéfices non répartis	48 453	36 325
	103 787	89 592
	140 940	108 460

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration



Eric Alexandre
administrateur



Jean-Yves Laliberté
administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars)	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	12 128	12 587
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 159	5 455
Amortissement des actifs incorporels	1 510	3 935
Gain sur cession d'immobilisations corporelles (note 7)	(36)	(96)
Gain sur cession de placements à long terme	(209)	—
Rémunération à base d'actions	581	469
Amortissement des frais de financement	80	70
Impôts futurs	(345)	(1 349)
Participation aux résultats d'une société satellite déduction faite des dividendes	(216)	(364)
	20 652	20 707
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 13)	(20 803)	227
	(151)	20 934
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises (déduction faite de l'encaisse de 87 \$) (note 2)	(6 176)	—
Produit de la vente de placements à long terme	528	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 647)	(13 996)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	1 244	1 063
	(23 051)	(12 933)
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions	4	—
Produit de la dette à long terme	21 507	342
Remboursement de la dette à long terme	(7 121)	(10 787)
	14 390	(10 445)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 812)	(2 444)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 114	10 558
Trésorerie et équivalents de trésorerie (découvert bancaire) à la fin de l'exercice	(698)	8 114

Renseignements complémentaires (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant Inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

2. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Acquisition de 1085820 Ontario Limited (Avantage Control Technologies) :

Le 8 novembre 2010, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de 1085820 Ontario Limited (entreprise spécialisée dans le développement de nouvelles technologies dans le domaine du forage) pour une contrepartie nette totale de 3 585 \$ (excluant les frais d'acquisition), payable au moyen d'un montant en espèces de 2 935 \$ et de l'émission de 132 743 actions ordinaires de la société d'un montant de 650 \$. De plus, la Société a payé un montant en espèces de 521 \$ relativement au fonds de roulement net de la société lors de l'acquisition et un montant de 136 \$ pour les frais d'acquisition. Les créiteurs relatifs à l'acquisition de l'entreprise ne portent pas intérêt et sont payables dans les dix jours suivant la livraison des états financiers de 1085820 Ontario Limited. Un montant de 4 280 \$ a été comptabilisé à titre d'actifs incorporels.

De plus, la Société a acquis certains équipements relatifs à cette entreprise pour un montant payable en espèces de 375 \$.

Le prix d'achat de 1085820 Ontario Limited est assujéti à un ajustement pouvant atteindre 2 400 \$ calculé en fonction de l'atteinte de certains objectifs précis au titre des bénéfices pour les périodes se terminant les 8 novembre 2011, 2012 et 2013. Lorsque le montant sera atteint, un passif relié à l'ajustement sera comptabilisé et la contrepartie sera comptabilisée dans l'écart d'acquisition ou dans les actifs incorporels.

Acquisition de Morris Drilling inc. :

Le 13 décembre 2010, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Morris Drilling inc. (opérant dans le domaine du forage de surface au Canada) pour une contrepartie nette totale de 3 426 \$ (excluant les frais d'acquisition) payable au moyen d'un montant en espèces de 2 595 \$ et par l'émission de 173 010 actions ordinaires de la société d'un montant de 831 \$. De plus, la Société recevra un montant de 100 \$ relativement au fonds de roulement net de la société à la date d'acquisition et un montant de 222 \$ pour les frais d'acquisition. Le montant à recevoir en contrepartie du fond de roulement net, ne porte pas intérêt et est payable dans les dix jours suivant la livraison des états financiers de Morris Drilling inc. Un montant de 1 900 \$ a été comptabilisé à titre d'actifs incorporels et 1 363 \$ à titre d'écart d'acquisition.

Les résultats d'exploitation de 1085820 Ontario Limited et de Morris Drilling inc. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 8 novembre 2010 et du 13 décembre 2010 respectivement.

Le 1^{er} janvier 2011, Morris Drilling a été regroupé avec 1085820 Ontario Limited et le 8 février 2011, 1085820 Ontario Limited a modifié sa dénomination sociale pour Orbit Garant Ontario inc.

Les prix d'achat des opérations susmentionnées ont été répartis entre les actifs nets acquis selon leur juste valeur estimative comme suit :

	Total \$
Encaisse	87
Actifs à court terme	2 187
Immobilisations corporelles	1 262
Écart d'acquisition	1 363
Actifs incorporels	6 180
Passifs à court terme	(1 299)
Impôts futurs	(1,614)
Prix d'achat	8 166
Contrepartie	
Montant en espèces (incluant 358 \$ de frais d'acquisition)	6 263
Émission d'actions ordinaires	1 482
Créiteurs relatifs aux acquisitions d'entreprises	421
	8 166

3. MODIFICATION COMPTABLE FUTURE

Normes internationales d'information financière

Le Conseil canadien des normes comptables (« CNC ») passera des PCGR du Canada aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. Cette convergence se fera sur une période de transition qui prendra fin le 1^{er} janvier 2011 avec l'adoption des normes IFRS. En octobre 2009, le CNC a reconfirmé que les IFRS seront exigées en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant une obligation de rendre des comptes. La date de passage s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Ainsi, la date de basculement pour la Société est le 1^{er} juillet 2011. Les données comparatives seront retraitées pour l'exercice se terminant le 30 juin 2011 ainsi que pour le bilan d'ouverture au 1^{er} juillet 2010. La Société adoptera ces nouvelles normes selon le calendrier établi selon ces nouvelles règles.

La Société a établi un plan de conversion et d'implantation afin d'assurer le passage en temps opportun aux IFRS.

4. CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent les principales conventions comptables suivantes :

Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés incluent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive comme suit :

Services de forage Orbit Garant inc. (a)
9116-9300 Québec inc.
Orbit Garant Ontario inc.
Drift Exploration Drilling inc.
Drift de Mexico SA de CV
Forage Orbit inc.
9129-5642 Québec inc.

(a) Le 1^{er} juillet 2010, tous les actifs et les passifs de Forage Orbit Garant, une société en nom collectif, ont été transférés dans la société 4378792 Canada inc. De plus, 4378792 Canada inc. a modifié sa dénomination sociale pour Services de forage Orbit Garant inc.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Actif/passif	Classement	Mesure
Encaisse	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements en actions de sociétés ouvertes	Disponibles à la vente	Juste valeur
Placements en actions de sociétés fermées	Disponibles à la vente	Coût
Découvert bancaire	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dépôts des clients	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie et le découvert bancaire dont le solde varie régulièrement entre un montant en espèces disponible et une dette.

Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés sont évalués à 50 % du coût.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

Placements

Les placements dans des sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation. La participation de la Société aux résultats nets de ces sociétés est présentée dans l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile estimatives suivantes :

Stationnement	10 ans
Bâtiments	5 à 20 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de forage	5 à 10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Véhicules	5 ans
Améliorations locatives	5 à 10 ans

Les frais d'entretien sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les frais engagés pour des améliorations significatives sont capitalisés et amortis sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, qui correspond à l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables des entreprises acquises, est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que l'écart d'acquisition pourrait avoir subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est constatée dans l'état des résultats.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Relation client	36 et 42 mois
Développement de technologies de forage	60 mois
Accord de non-concurrence	36 et 60 mois

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de ces actifs excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteraient vraisemblablement de l'utilisation et de la cession éventuelle de ces actifs. La perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. En vertu de cette méthode, afin de tenir compte des incidences fiscales futures découlant d'écarts entre la valeur inscrite au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés aux taux d'imposition en vigueur au cours de l'exercice au cours duquel ces écarts devraient se résorber. La direction porte en réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts futurs une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une tranche de l'actif ne sera pas réalisée.

Conversion des devises

Les comptes des entités étrangères intégrées libellés en devises sont convertis comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux moyens pour la période, à l'exception de l'amortissement qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés aux résultats.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services et les revenus provenant de la vente de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services sont fournis, que les marchandises sont expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre quotidien moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen dilué pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, les charges de rémunération sont calculées en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution et amorties sur la période d'acquisition selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges présentés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principaux aspects à l'égard desquels la direction doit faire des estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels aux fins de l'amortissement, la perte de valeur de l'écart d'acquisition, l'évaluation des stocks, le calcul de la provision pour créances douteuses, la répartition du prix d'achat dans le cadre de l'acquisition d'entreprises, les impôts sur les bénéfices et les autres impôts et taxes et certains montants comptabilisés à titre de charges à payer et de rémunération à base d'actions

5. STOCKS

Le coût des stocks, qui a été passé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, est de 27 097 \$ (23 324 \$ au 30 juin 2010). Pendant cet exercice, aucune dépréciation importante des stocks n'a été constatée à la suite d'une valeur nette de réalisation inférieure au coût et aucune dépréciation constatée dans un exercice antérieur n'a fait l'objet d'une reprise.

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité des stocks.

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Société satellite :		
6483976 Canada inc. (Usinage X-SPEC) :		
4 000 actions de catégorie A, représentant 40 % des actions avec droit de vote, avec droit de participation, comptabilisées à la valeur de consolidation	—	838
48 000 actions de catégorie I, sans droit de vote, sans droit de participation, donnant droit à un dividende maximal de 8 % par année, rachetables au gré de la société pour un montant de 48 000 \$, au coût	—	48
	—	886

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Amortissement		Valeur comptable
	Coût	cumulé	nette au
	\$	\$	30 juin 2011
			\$
Terrains	730	—	730
Stationnement	20	19	1
Bâtiments	8 480	172	8 308
Matériel de bureau	748	219	529
Matériel de forage	42 190	17 242	24 948
Matériel et outillage	1 580	458	1 122
Matériel informatique	1 195	663	532
Véhicules	11 163	4 244	6 919
Améliorations locatives	167	33	134
	66 273	23 050	43 223

	Amortissement		Valeur comptable
	Coût	cumulé	nette au
	\$	\$	30 juin 2010
			\$
Terrains	761	—	761
Stationnement	20	15	5
Bâtiments	2 808	144	2 664
Matériel de bureau	224	116	108
Matériel de forage	32 422	11 122	21 300
Matériel et outillage	616	284	332
Matériel informatique	967	467	500
Véhicules	8 519	2 751	5 768
Améliorations locatives	317	74	243
	46 654	14 973	31 681

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 36 \$ (96 \$ en 2010) comprend un gain de 126 \$ (460 \$ en 2010), présenté séparément à l'état des résultats, et une perte de 90 \$ (364 \$ en 2010) incluse dans le coût des produits tirés de contrats.

8. ACTIFS INCORPORELS

	Amortissement		Valeur comptable
	Coût	cumulé	nette au
	\$	\$	30 juin 2011
			\$
Actifs incorporels à durée de vie limitée :			
Relation client	16 950	14 284	2 666
Développement de technologies de forage (a)	2 884	—	2 884
Accord de non-concurrence	2 480	1 986	494
	22 314	16 270	6 044

	Amortissement		Valeur comptable
	Coût	cumulé	nette au
	\$	\$	30 juin 2010
			\$
Actifs incorporels à durée de vie limitée :			
Relation client	14 024	13 258	766
Accord de non-concurrence	2 110	1 502	608
	16 134	14 760	1 374

(a) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011, le développement de technologies de forage n'a pas été amorti.

9. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 40 \$ millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, échéant en mai 2015, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs (a) (b)	14 618	—
Emprunts, portant intérêt à des taux variant de 0 % à 1 %, remboursables par versements mensuels de 19 \$, échéant en août 2013, garantis par des véhicules dont la valeur comptable nette est de 550 \$	223	375
	14 841	375
Tranche à court terme	(168)	(203)
	14 673	172

(a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant de 0,5 % à 1,50 %. Selon certaines conditions, la facilité de crédit peut être augmentée d'un montant de 20 millions de dollars jusqu'à un montant maximal autorisé de 60 millions de dollars.

(b) Des frais financiers reportés au montant non amorti de 276 \$ sont présentés en réduction de la dette à long terme. Ces frais sont amortis dans les résultats selon les modalités de la dette à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir note 10).

Au 30 juin 2011, le taux préférentiel était de 3 % (2,5 % au 30 juin 2010).

Les versements de capital requis au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2012	168
2013	51
2014	4
2015	14 894

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

10. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et le découvert bancaire, déduction faite de l'encaisse.

La structure de capital est composée de ce qui suit :

	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Découvert bancaire	698	—
Dette à long terme	14 841	375
Capital-actions	53 386	51 898
Surplus d'apport	1 948	1 369
Bénéfices non répartis	48 453	36 325
Encaisse	—	(8 114)
	119 326	81 853

La gestion du capital de la Société a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en vue de : i) préserver son accès aux marchés de capitaux; ii) rencontrer ses obligations financières et iii) financer, à l'interne, la croissance et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure de capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, contracter de nouvelles dettes ou rembourser ses dettes existantes.

Selon les termes de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives, tel que le respect d'un niveau du ratio de la dette principale sur un bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement, du ratio de la dette à long terme sur la capitalisation et du ratio de couverture des charges financières. Ces clauses restrictives limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à engager un endettement additionnel, à engager des hypothèques additionnelles, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au cours de l'exercice, la Société était, et continue d'être en conformité avec ces clauses restrictives et toutes autres conditions qui lui sont imposées par ses ententes de financement.

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de trésorerie, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, dépendamment de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

11. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être présentés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission

Actions ordinaires émises :

	30 juin 2011		30 juin 2010	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	32 738 684	51 918	32 738 684	51 918
Actions émises :				
Dans le cadre de l'acquisition d'entreprise (a)	305 753	1 482	—	—
Option sur actions exercées	4 500	6	—	—
	33 048 937	53 406	32 738 684	51 918
Financement destiné à l'achat d'actions (b)	—	(20)	—	(20)
Solde à la fin de l'exercice	33 048 937	53 386	32 738 684	51 898

(a) Émission au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011 :

En novembre et en décembre 2010, la Société a émis un total de 305 753 actions ordinaires pour un montant total de 1 482 \$ relativement à l'acquisition de 1085820 Ontario Limited et de Morris Drilling inc. (voir note 2).

(b) Financement destiné à l'achat d'actions :

Le 20 août 2007, 13 333 actions ordinaires ont été émises à un salarié de la Société au prix de 1,50 \$ l'action ordinaire dans le cadre du régime d'actionnariat des salariés de la Société. La Société a accordé un prêt sur cinq ans s'élevant à 20 \$ à ce salarié conformément aux modalités et conditions exposées dans un billet garanti par 13 333 actions ordinaires. Le prêt est remboursable à la date la plus rapprochée entre i) la date de vente des actions et ii) la date d'échéance du prêt. Les intérêts sur le capital du prêt sont calculés et composés annuellement au taux de 8 %. Au 30 juin 2011, la juste valeur de la garantie est de 74 \$.

Bénéfice par action

Le bénéfice dilué par action ordinaire a été calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en tenant compte de l'effet dilutif des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Bénéfice par action de base		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	12 128	12 587
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	32 918 727	32 738 684
Bénéfice par action de base	0,37	0,38
Bénéfice par action dilué		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	12 128	12 587
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	32 918 727	32 738 684
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires d'options sur actions	851 336	709 830
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	33 770 063	33 448 514
Bénéfice par action dilué	0,36	0,38

Le calcul du bénéfice par action dilué pour l'exercice terminé le 30 juin 2011 exclut l'effet de 365 000 options (925 000 en 2010) car ces options sont antidilutives.

Régime d'options sur actions de 2007

En janvier 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions de 2007 ») dont l'objectif est de conserver, de motiver et de récompenser les administrateurs, les membres de la direction, les salariés et les conseillers qualifiés de la Société.

En juin 2008, les modalités d'acquisition et d'échéance des options en cours ont été modifiées. Les droits sur les options deviendront maintenant acquis 31 jours après la date de clôture du PAPE, au taux de 50 %, et lors de chacun des premier et deuxième anniversaires de la date de clôture du PAPE, au taux de 25 %. Les options expireront 10 ans après la date d'attribution.

Régime d'options sur actions de 2008

Également, le 26 juin 2008, la Société a établi un nouveau régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions de 2008 »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le nouveau régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération sous forme de titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le nouveau régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale, d'une société contrôlée par l'une de ces personnes ou d'une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises sur le capital autorisé aux termes du nouveau régime d'options sur actions ou réservées aux fins d'émission lors de la levée d'options dans le cadre du régime d'options sur actions de 2008 ne pourra excéder 10 % des actions ordinaires émises et en circulation compte tenu du placement du 26 juin 2008 moins le nombre d'options émises aux termes du régime d'options antérieur. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du nouveau régime d'options, ainsi que des actions ordinaires réservées aux fins d'émission sur le capital autorisé aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société, à une même personne, ne pourra excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

Sur la recommandation du comité de rémunération et de régie d'entreprise, le conseil d'administration administrera le régime d'options sur actions de 2008 et déterminera, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix de levée et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les droits sur les options deviendront acquis à raison de 20 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expireront pas plus de 10 ans après la date de l'attribution. Les options sont acquises lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société. Le prix de levée d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance à laquelle des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu avant cette journée ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'octroi, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées aux administrateurs et aux employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen \$
En cours au 30 juin 2010	1 973 000	2,42
Attribuées au cours de l'exercice	365 000	5,73
Exercées au cours de l'exercice	(4 500)	1,00
En cours au 30 juin 2011	2 333 500	2,94
Exerçables au 30 juin 2011	1 478 500	1,90

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 30 juin 2011 :

Prix d'exercice \$	En cours au 30 juin 2011	Durée de vie moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exerçables au 30 juin 2011	Prix d'exercice moyen pondéré \$
1,00–1,50	1 043 500	5,63	1,02	1 043 500	1,02
4,00	925 000	7,44	4,00	435 000	4,00
5,65–6,02	365 000	6,42	5,73	—	—
	2 333 500			1 478 500	

La Société a calculé le montant de la juste valeur des options attribuées selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en février 2011	Attribuées en novembre 2010
Taux d'intérêt sans risque	2,31 %	1,84 %
Durée de vie prévue (années)	5	5
Volatilité prévue	67,96 %	68,88 %
Rendement prévu	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	3,45 \$	3,17 \$

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011, la charge liée à la rémunération à base d'actions destinées aux salariés et aux administrateurs d'un montant total de 581 \$ a été comptabilisée au titre des frais généraux et administratifs (469 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2010).

12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts se présente comme suit :

	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Impôts exigibles	5 647	6 959
Impôts futurs	(345)	(1 349)
	5 302	5 610

La charge d'impôts diffère des montants calculés en appliquant les taux canadiens prévus par la loi (fédéral et provinciaux) de 29,2 % (31,06 % en 2010) au bénéfice avant impôts sur les bénéfices comme suit :

	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	17 430	18 197
Impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition prévus par la loi	5 090	5 652
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles	103	39
Charge non déductible liée à la rémunération à base d'actions	170	146
Participation non imposable aux résultats nets d'une société satellite	(66)	(126)
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés et ajustements liés aux exercices précédents	74	(55)
Partie non-imposable du gain en capital	(69)	(46)
Total des impôts sur les bénéfices	5 302	5 610

Les impôts futurs sont calculés d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présentent comme suit aux dates indiquées :

	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Actifs d'impôts futurs :		
Frais d'émission d'actions	216	444
Placements à long terme	13	13
Total des actifs d'impôts futurs	229	457
Passifs d'impôts futurs :		
Immobilisations corporelles	1 121	1 313
Actifs incorporels	1 713	479
Total des passifs d'impôts futurs	2 834	1 792
Passif d'impôts futurs, montant net	2 605	1 335

13. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Débiteurs	(10 577)	1 495
Stocks	(10 068)	(3 038)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(109)	(2 351)
Charges payées d'avance	(228)	(136)
Créditeurs et charges à payer	297	5 959
Dépôts des clients	(118)	209
Impôts sur les bénéfices à payer	—	(1 911)
	(20 803)	227
Autres renseignements		
Intérêts payés	440	319
Impôts payés	10 411	11 221

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

14. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location échéant jusqu'en 2013 à verser une somme de 76 \$ pour des véhicules. La Société s'est aussi engagée en vertu de contrats échéant jusqu'en 2020 à verser des loyers minimaux de 1 670 \$ pour des locaux d'entreprises. Les paiements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices en vertu des contrats de location se détaillent comme suit :

	\$
2012	217
2013	207
2014	186
2015	178
2016	178

De plus, la Société s'est engagée auprès d'un fournisseur à acheter pour un montant total de 2,5 millions de dollars en marchandises ou en services, d'ici 31 janvier 2013.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est liée à 2867-3820 Québec inc., une société contrôlée par un administrateur.

La Société était également liée à 6483976 Canada inc. (Usinage X-SPEC) jusqu'au 31 janvier 2011 en raison de l'influence notable qu'elle exerçait sur cette société.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu les opérations suivantes avec ses apparentés :

	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Ventes	47	87
Achats	1 267	1 982
Location	95	108
Frais généraux et administratifs	—	35

Les opérations susmentionnées ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie déterminé et convenu entre les apparentés.

Au 30 juin 2011, les crédeurs et charges à payer comprenaient un solde négligeable lié à ces opérations comparativement à 0,7 million de dollars au 30 juin 2010.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ses risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux périodes précédentes, sauf ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 juin 2011, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 296 \$ (228 \$ au 30 juin 2010) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 388 \$ (516 \$ au 30 juin 2010).

Au 30 juin 2011, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution du bénéfice net annuel d'environ 18 \$ (23 \$ en 2010).

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle peut seulement faire des affaires avec des contreparties solvables et obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières provenant de créances en souffrance. Elle procède régulièrement à des analyses de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande de services de forage dépend du niveau d'activités d'exploration et de développement menées par les Sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance de Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet à certaines conditions, d'avoir une couverture d'assurance jusqu'à un montant équivalent à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2011, le montant de la couverture d'assurance de EDC représente approximativement 32,7 % des débiteurs (53 % en 2010).

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, des résultats antérieurs, des risques spécifiques associés au client et à d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit est la valeur comptable des actifs financiers.

Au 30 juin 2011, 43 % (54,9 % en 2010) des comptes clients sont classés comme étant des recevables courants et 2 % (5 % en 2010) des créances ont subi une baisse de valeur.

Un client important représentait 13 % des comptes clients au 30 juin 2011 (au 30 juin 2010, un client important représentait 10 % de ces comptes).

Aucun client important représentait plus de 10 % des produits tirés des contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2011 (au 30 juin 2010, un client important représentait 10 % de ces produits).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avec les banques et les institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2011, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du bénéfice net d'environ 105 \$ (au 30 juin 2010 aucun impact significatif sur le bénéfice net annuel).

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des débiteurs provenant de la cession de placements à long terme, du découvert bancaire, des créditeurs et charges à payer, des créditeurs relatifs aux acquisitions d'entreprises et des dépôts des clients correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement que la Société pourrait obtenir actuellement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne sera pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie actuels et prévisionnels et en faisant correspondre les termes de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 9, la Société détaille ses facilités qui ne sont pas utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Total \$	0-1 an \$	2-3 ans \$	4-5 ans \$
Dépôts des clients	453	453	—	—
Créditeurs et charges à payer	18 135	18 135	—	—
Créditeurs relatifs aux acquisitions d'entreprises	421	421	—	—
Dette à long terme (capital seulement)	15 117	168	55	14 894
	34 126	19 177	55	14 894

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans trois secteurs géographiques : Forage Canada, Forage International (États-Unis, Amérique centrale et Amérique du Sud) et Fabrication Canada. Les services fournis par les secteurs isolables de forage sont essentiellement les mêmes. La direction évalue le rendement selon la marge brute de ces trois secteurs géographiques, avant les intérêts, les frais généraux de la Société et les impôts sur les bénéfices. Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs isolables de la Société.

	30 juin 2011 \$	30 juin 2010 \$
Produits tirés de contrats		
Forage Canada	105 641	99 090
Forage International	19 013	10 224
Fabrication Canada	10 733	7 498
Élimination – Fabrication Canada	(7 649)	(6 854)
	127 738	109 958
Marge brute		
Forage Canada	23 393	28 661
Forage International	10 822	4 636
Fabrication Canada	1 052	326
	35 267	33 623
Intérêts	440	319
Frais généraux de la Société	17 397	15 107
Impôts sur les bénéfices	5 302	5 610
	23 139	21 036
Bénéfice net	12 128	12 587
Actifs identifiables		
Forage et fabrication Canada	128 345	100 764
Forage International	12 595	7 696
	140 940	108 460
Immobilisations corporelles		
Forage et fabrication Canada	39 415	28 210
Forage International	3 808	3 471
	43 223	31 681
Amortissement		
Forage et fabrication Canada	7 806	8 744
Forage International	863	646
	8 669	9 390

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs

Guthrie J. Stewart¹

Président du conseil d'administration, Forage Orbit Garant inc.

William N. Gula^{1,2}

Associé directeur, Morrison Park Advisors

Patrick Godin^{1,2*}

Chef de l'exploitation
Stornoway Diamond Corp.

Jean-Yves Laliberté^{1*}

Chef de la direction des finances, Cartier Resources Inc.

Edmund Stuart²

Président, Brannach Services Inc.

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil, Forage Orbit Garant inc.

Eric Alexandre

Président et chef de la direction, Forage Orbit Garant inc.

¹ Membre du comité d'audit.

² Membre du comité de rémunération et de gouvernance d'entreprise.

* Indique le président d'un comité.

Dirigeants

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil

Eric Alexandre

Président et chef de la direction

Alain Laplante

Vice-président et chef de la direction des finances

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Siège social

3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Téléphone : 1-866-824-2707
Télécopieur : 819-824-2195

Agent des transferts et registraire

Canadian Stock Transfer
C.P. 1
320 Bay Street
Toronto (Ontario)
M5H 4A6
Téléphone : 1-800-387-0825

Inscription en bourse

Bourse de Toronto
Symbole : OGD

Actions ordinaires en circulation

33 048 937 (au 30 juin 2011)

Responsable des affaires juridiques

Goodmans LLP

Vérificateurs

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Relations avec les investisseurs

alain.laplante@orbitgarant.com

Site Web

www.orbitgarant.com

Assemblée annuelle

Le vendredi 17 novembre, 2011, 10:00 a.m.
Fairmount Le Reine Elizabeth, Ramezay Room
900 Boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec



3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
Canada J9P 6Y6



ORBITGARANT.COM

